

L'écrin

2014
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE

Section Belgique

n°68



Bulletin de liaison de la Section Belgique de l'AIACE

Sommaire

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO:

P. Bourdeaux, Y. Demory, F. Eppe, J. Erdmenger, J. Franchomme, D. Guggenbühl, P. Loir, R. Longoni, J. Mateus Tique, J.-B. Quicheron, L. Schubert, C. Waeterloos..

DÉPÔT À LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE:

ISSN 1783 – 5410

Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne

EDITEUR RESPONSABLE :

Raffaella Longoni

COMITÉ DE RÉDACTION :

Yvette Demory
Jürgen Erdmenger
Daniel Guggenbühl
Philippe Loir
Ludwig Schubert
João Mateus Tique

RÉDACTEUR EN CHEF :

Jean-Bernard Quicheron
Email : jbquicheron@base.be

DESIGN & IMPRESSION

OIB CONCEPTION & REPRODUCTION

Photo de couverture: Siège du Conseil de l'Union européenne (bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles)

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

SC29 02/18

B 1049 Bruxelles (Belgique)

Tél: (32) 02/295 38 42 ou 296 48 24

Fax (32) 02/299 52 89

Banque: compte n° 210-0377700-34

BIC : GEBABEBB

IBAN : BE68 2100 3777 0034

N° d'entreprise : 450733759

aiace-be@ec.europa.eu

<http://www.aiace-be.eu>



EDITORIAL – TEN GELEIDE

Le mot de la Présidente. Raffaella Longoni 3
Het woord van de Voorzitster 3

LA VIE de l'AIACE, section Belgique

Le Conseil d'Administration de la Section Belgique au travail 6
Les branches de notre sécurité sociale et leur financement 7
L'AIACE en marche 8
Grande croisière côtière (Croatie-Italie) 9

QUESTIONS EUROPEENNES

L'Union européenne, ses valeurs, ses défis 11
La relance économique, facteur essentiel d'une sortie de crise 13

NOTRE MEMOIRE COMMUNE

L'histoire de la Commission (1973-1986) 15
Le courrier du personnel 17

CENTENAIRE 1914-1918

MÉMOIRES DE LA GRANDE GUERRE

Henri Lambert 20
Ardenne 1914: la perte d'une illusion de Franz Eppe 23
August Macke 2014 25

ENCART

Les branches de notre sécurité sociale
et leur financement - Ludwig Schubert A > D

LES BREVES

26

LA PENSÉE DU JOUR

27

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Margaret Brusasco-Mackenzie 28

COURRIER DES LECTEURS

29

ILS NOUS ONT QUITTES

31

In memoriam - Jean-Pierre Henkens 34

LU POUR VOUS

Un livre de Bruno Cautrès 35
L'art de bien vieillir de Anselm Grün 35
Eurocratus de F. Nizery 37
Charles Quint l'indomptable de L. Armstrong 37
J'ai vu naître l'Europe de Paul Collowald 39

MAISONS DE RETRAITES

Carnet d'adresses 40

ANNONCES

Brussels Madrigal Singers 29
Concert de Gala italien - I Solisti Veniti 30
Femmes d'Europe - Christmas Bazaar 42

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

43

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE



Le mot de la présidente Het woord van de voorzitter

Raffaella Longoni,
présidente de la Section Belgique de l'AIACE
nieuwe voorzitter van de Afdeling België van de IVOEG

La rentrée déjà derrière nous ! Quels défis, quels espoirs ?

Après des vacances bien méritées, l'activité de la rentrée de septembre a repris le dessus. La plupart des employés, des techniciens, des cadres et des ouvriers ont rejoint leurs bureaux et leurs entreprises, tandis que, chargés de cartables flambant neufs ou de livres déjà flétris par leur utilisation, les écoliers affrontent leur première rentrée et que les plus grands, déjà un peu désabusés, défilent vers leurs écoles, leurs lycées, leurs universités.

Une rentrée qui se déroule avec la crise en toile de fond, quelque peu oubliée pendant l'été, mais qui rappelle son existence à tant de gens qui en subissent les conséquences.

La rentrée du monde qui nous est cher et proche, c'est également la mise en place des pouvoirs de l'Europe et plus particulièrement celui de la Commission européenne pour les prochaines cinq années.

Les 28 protagonistes du futur « collègue » sont désormais connus ainsi que leurs responsabilités respectives. Le Président Juncker, nommé après quelques péripéties, mais in fine dans le respect de la démocratie, aura

Het begin van het nieuwe seizoen ligt al achter ons ! Wat staat ons te wachten aan uitdagingen en nieuwe hoop?

Na een welverdiende vakantie heeft de activiteit van het nieuwe seizoen in september ons weer in haar greep. De meesten bedienden, technici, leidinggevend en arbeiders zijn weer terug op hun kantoren en bij hun bedrijven, terwijl de scholieren, beladen met gloednieuwe schooltassen of al wat beduimelde boeken, voor het eerst naar school moeten en de groteren, lichtelijk blasé, op weg gaan naar hun respectieve scholen of universiteiten.

Een nieuw begin met als achtergrond de crisis, die tijdens de zomer even wat vergeten werd, maar nu opnieuw voelbaar wordt voor zovelen, die de gevolgen ervan ondervinden.

Het nieuwe seizoen voor de wereld die ons dierbaar en nabij is, betekent ook de aanstelling van de machthebbers in Europa, en meer in het bijzonder die van de Europese Commissie voor de komende vijf jaren.

De 28 hoofdrolspelers van het toekomstige "college" zijn nu bekend evenals hun respectieve taken. President Juncker, benoemd na enige verwickelingen, maar in fine met inachtneming van de democratie, zal genoeg te

fort à faire, car soudainement tout le monde semble attendre des miracles de la part de l'Europe, dont les moyens restent hélas bien faibles. Gageons que le personnel du Service public européen, en dépit des effets de la crise sur leurs conditions d'emploi, sera une fois de plus à la hauteur des enjeux.

Mais les anciens aussi, jeunes ou moins jeunes, suivent pour la plupart la rentrée des actifs. Ceux qui dédient une partie de leur temps à l'AIACE auront plusieurs défis à affronter dans un contexte qui risque d'être plutôt négatif. Nous connaissons la Commissaire, Vice-présidente, en charge du budget et de ressources humaines, et dès lors d'une grande partie de nos intérêts : Madame Kristalina Georgieva, Bulgare, déjà responsable de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises au sein de la Commission Barroso.

L'actualité pour beaucoup d'entre nous c'est hélas la remise en question des acquis statutaires en matière de Caisse maladie, acquis essentiels pour vivre en activité et en bonne santé. Il nous faudra mener une vraie bataille pour ne pas régresser... là non plus. Il faudra aussi veiller à poursuivre la défense de nos droits statutaires et notamment l'application correcte de la nouvelle Méthode et, surtout, il nous faudra poursuivre notre action d'aide et de soutien envers les anciens en difficulté que les institutions ne sont pas en mesure de prendre en charge. N'oublions pas que sur les 21.000 pensionnés, environ 8.500 vivent en Belgique, toutes nationalités confondues.

Mais, last but not least, il nous faudra intensifier notre contribution à la défense des valeurs européennes à transmettre, encore et toujours.

Le Président Juncker annonce un programme articulé autour de quatre points essentiels : croissance, emploi, équité et changement démocratique. M. Schulz, confirmé Président du Parlement européen, a exposé dans son discours au Conseil les chantiers immenses qui attendent l'Union européenne pour renouer avec la croissance, synonyme de fin de crise. Je lis parmi les nombreuses priorités - que je ne citerai pas car ce numéro contient d'excellents articles à ce sujet - « la confiance des citoyens européens dans leurs institutions et dans l'Europe en général ».

Et c'est ici que nous, les anciens, nous pouvons contribuer à lutter contre l'euroscpticisme et les nationalismes les plus dangereux. Ces derniers sont issus essentiellement

doen hebben, want plotseling schijnt iedereen wonderen te verwachten van Europa, dat helaas nog steeds maar over heel weinig middelen beschikt. We mogen ervan uitgaan, dat het personeel van de Europese openbare dienst ondanks de uitwerking van de crisis op zijn arbeidsvoorwaarden, eens te meer opgewassen zal zijn tegen de uitdagingen..

Maar ook de gepensioneerden, jong of minder jong, volgen voor het merendeel het nieuwe werkjaar van wie nog in actieve dienst is. Diegenen die een deel van hun tijd besteden aan de IVOEG moeten het hoofd bieden aan verschillende problemen in een eerder negatieve context. Wij kennen het Commissielid een Vicevoorzitster, die belast is met de begroting en het personeel een daarmee met een groot deel van onze belangen, Mevrouw Kristalina Georgieva, Bulgaarse, die al verantwoordelijk is voor internationale samenwerking en noodhulp en de reactie op crises binnen de Commissie Barroso.

Voor velen van ons is de actualiteit helaas dat een aantal statutaire verworvenheden inzake de ziekteverzekering op losse schroeven worden gezet terwijl die toch essentieel zijn om een actie en gezond leven te kunnen leiden. We zullen heel hart moeten vechten om er niet, daar ook, op achteruit te gaan. Ook zullen we verder moeten waken over de verdediging van onze statutaire rechten en met name de correcte toepassing van de nieuwe Methode. Bovenal moeten wij onze actie van hulp en ondersteuning van gepensioneerde in moeilijkheden voortzetten, want de instellingen zijn daartoe niet in staat. Laten we niet vergeten dat van de 21.000 gepensioneerden er ongeveer 8.500 in België wonen, alle nationaliteiten samen genomen.

Maar, last but not least, moeten wij meer bijdragen aan de verdediging van de Europese waarden die wij willen doorgeven, nu en in de toekomst.

President Juncker kondigt een programma rond vier hoofdpunten aan: groen, werkgelegenheid, rechtvaardigheid en democratische verandering. M. Schulz, bevestigd als voorzitter van het Europese Parlement, heeft in zijn rede voor de Raad de geweldige bergen van werk geschetst, die de Europese Unie wachten om weer tot groei te komen, synoniem met einde crisis. Onder de vele prioriteiten, die ik niet zal citeren want dit nummer bevat uitstekende artikelen hierover, lees ik 'het vertrouwen van de Europese burgers in hun instellingen en in Europa in het algemeen'.

d'un manque de connaissances de l'histoire tragique de l'Europe. Plus grave encore, d'un manque de culture et de civisme qui a vu son essor dans les lacunes d'une éducation incapable d'initier nos jeunes à une véritable éducation à l'histoire et aux valeurs fondatrices de l'intégration européenne. Les jeunes savent peu de choses des décombres et des drames humains sur lesquels s'est bâti l'engagement sans précédent de la construction européenne. Nous devons participer à la lutte contre le charme fou et populiste de tous les boucs émissaires, comme l'inévitable « faute de l'Europe », ou « faute de Bruxelles », excellent paratonnerre de tous les errements nationaux...

Peut-être devrions-nous réfléchir à ce que disait un grand écrivain italien, insuffisamment connu, Gesualdo Bufalino qui, dans un tout autre contexte et bien évidemment toutes proportions gardées, préconisait pour la lutte à la mafia une armée, oui... mais une armée d'instituteurs !

Tant que nos enfants et petits-enfants n'apprendront pas dès leur plus jeune âge d'où vient cette Europe pacifique et – encore – sociale, qu'ils considèrent comme ennuyeuse et acquise, de quelles ruines issues de guerres dévastatrices vient cette idée de paix et de prospérité qui dure depuis presque 70 ans, nous ne ferons que tenter de résoudre des problèmes au lieu de les prévenir.

Et l'histoire s'apprend sur les premiers bancs d'école.

Comme mot de la fin, j'aimerais rappeler que dans la vie il en va de même que dans une course de relais. Si le témoin tombe, le fautif n'est jamais celui qui le reçoit, mais toujours celui qui le donne.

En juist hier kunnen wij gepensioneerden bijdragen aan de strijd tegen het euroscepticisme en de meest gevaarlijke vormen van nationalisme. Deze laatste komen voornamelijk voort uit een gebrek aan kennis van de tragische geschiedenis van Europa. Erger nog: uit een gebrek aan cultuur en burgerzin voortvloeiend uit een gebrekkig onderwijs dat niet in staat is onze jeugd in te wijden in een echte geschiedkundige opvoeding en de waarden die ten grondslag liggen aan de Europese integratie. Jongeren weten weinig van de puinhopen en menselijke drama's waarop de nooit eerder geziene verbintenis van het Europese bouwwerk is verrezen. Wij moeten meevechten tegen het o zo verleidelijke en populistische aanduiden van alle zondebokken, zoals het 'onvermijdelijke schuld van Europa', of 'fout van Brussel', prima bliksemafleider voor alle nationale dwalingen.

Misschien zouden we eens na moeten denken over wat een groot, maar onvoldoende bekend Italiaanse schrijver, Gesualdo Bufalino zei in een heel ander verband en natuurlijk gelet op de juiste proporties: zet een leger in om de maffia te bestrijden, maar een leger ...onderwijzers!

Zolang onze kinderen en kleinkinderen niet al op heel jonge leeftijd leren waar dit vreedzame en – nog – sociale Europa vandaan komt, dat zij vervelend vinden en vanzelfsprekend, van welke puinhopen dankzij verwoestende oorlogen, dat idee van vrede en welvaart stamt, die al bijna 90 jaren duren, blijft het achter de problemen aanlopen.

En geschiedenis leer je in het basisonderwijs. Tot slot mag ik eraan herinneren, dat het in het leven net zo gaat als in een estafetteploeg. Als het stokje valt is het nooit de schuld van de ontvanger, maar van diegene die het aanreikt.

Information administrative

Cotisation à l'AIACE section Belgique

Nous vous informons qu'à partir du 1er janvier 2015, la cotisation annuelle passera de 25 à 30 euros (elle n'a plus été augmentée depuis 2006). Au cas où vous auriez donné un ordre permanent à votre banque (ce que nous vous déconseillons), nous vous invitons à le modifier en temps voulu. La demande de paiement vous sera envoyée comme d'habitude en début d'année.

Pour des raisons comptables, merci de ne pas verser anticipativement cette cotisation.

Administratieve informatie

Bijdrage IVOEG afdeling België

Wij delen u mede dat vanaf 1 januari 2015 de jaarlijkse bijdrage van € 25 naar € 30 wordt verhoogd (sinds 2006 is er geen verhoging geweest). Mocht u uw bank een permanente betalingsopdracht hebben gegeven, wat we niet aanraden, verzoeken we u deze op tijd te veranderen. Het verzoek om betaling krijgt u zoals gebruikelijk bij het begin van het jaar toegestuurd. Om boekhoudkundige redenen vragen we u niet op voorhand te betalen.

La vie de l'AIACE



Philippe Loir

Le Conseil d'administration de la section Belgique au travail

La première mission de l'Aiace est de veiller à ce que **les droits statutaires des pensionnés** soient respectés. C'est dans cet esprit que l'AIACE Internationale a décidé de se joindre à l'action des syndicats pour faire une réclamation au titre de l'article 90 contre l'adaptation salariale de 0,8% décidée par le Conseil pour les années 2011 et 2012. C'est une action menée au niveau de l'Aiace Internationale mais ce sont deux membres du CA de la Section Belgique, bien connus pour la défense des droits statutaires, Ludwig Schubert et Pierre Blanchard, qui ont été à la manœuvre dans ce dossier. C'est eux qui ont rédigé les modèles de réclamation spécifique aux retraités qui ont été envoyés aux membres de l'Aiace par le Secrétariat International. Déjà 450 réclamations ont été signées et expédiées en retour par les pensionnés de toutes les Sections aux AIPN qui ont 4 mois pour donner une réponse.

Dans un registre plus confidentiel, la Section Belgique a décidé d'aider deux membres de la section qui, suite aux rencontres organisées par la Section avec les promoteurs de Zilver Avenue, avaient versé un acompte pour réserver des chambres dans un programme immobilier d'appartements de service. Ce programme n'ayant pas démarré, Zilver Avenue faisait la sourde oreille aux légitimes demandes de remboursement bien prévues dans les contrats. Une action vigoureuse menée pour l'Aiace Belgique par la Présidente, Ludwig Schubert et Eliane Van Tilborg a permis de retrouver les responsables égarés dans la nature. Une action en justice est en cours de préparation.

Pendant ce temps-là, **les voyageurs et excursionnistes** emmenés par Yvette Demory et Thérèse Detiffe ont fait un voyage de rêve en août sur les eaux méditerranéennes comme le rapporte plus loin Christian Waeterloos. Ils ont également arpenté à pied la verte Normandie si riche en histoire lointaine et récente et

redécouvert la ville de Marseille magnifiée par ses travaux de capitale de la culture européenne en 2013. Un signe que les excursions d'un jour rencontrent un grand succès est que celle prévue pour Lens et Arras a dû être dédoublée et celle pour Anvers doit être répétée trois fois au mois de novembre.

La jeune activité des **conférences-débats** attire de belles assemblées. Après celle de maître Buekenhoudt sur la fiscalité qui avait attiré plus de 200 participants, celle de notre collègue Horst Reichenbach sur l'importance de la Grèce pour l'Europe en a fait venir une centaine.

Au début de l'année prochaine, la Section veut lancer des conférences d'un autre genre, de nature plus littéraire, dans un lieu convivial au cours desquelles les nombreux collègues qui écrivent des livres pourraient venir parler de leurs œuvres et entamer des dialogues avec l'auditoire. Ces « tea-time » littéraires commenceront le 8 janvier dans le cercle culturel d'Auderghem autour du livre d'Attilio Stajano sur son expérience vécue des soins palliatifs dans les hôpitaux, présentation qui sera suivie d'un débat sur soins palliatifs et euthanasie.

L'équipe des **bénévoles d'aide sociale** a été sollicitée depuis le mois de septembre pour d'assez nombreux cas. Il s'agit fréquemment d'histoires similaires de personnes âgées ou très âgées, vivant dans la solitude qui, un moment donné, n'arrivent plus à se gérer elles-mêmes et qui résistent à l'idée d'entrer dans une maison de repos où pourtant leurs besoins matériels et médicaux essentiels seraient pris en charge. L'équipe actuelle de bénévoles fait face mais est très chargée. Elle se renouvelle aussi ; elle a perdu une de ses plus anciennes participantes en la personne de Gisèle Jansen qui doit s'occuper de sa famille proche. Deux nouvelles venues, Martine Kuhn et Anne Lefèvre sont désormais intégrées, ce qui porte à 32 le nombre actuel des bénévoles.



Les branches de notre sécurité sociale et leur financement

Ludwig Schubert

Depuis 2007, notre assurance maladie connaît des déficits chaque année. Bien que ceux-ci ne soient pas le résultat d'une évolution trop rapide des dépenses, on essaye d'améliorer la situation financière par une gestion rigoureuse et restrictive des dépenses. Le personnel et notamment les anciens de l'Union européenne en souffrent et le nombre des réclamations concernant des refus de remboursements de frais médicaux augmente de manière inquiétante.

Dans cette situation, il paraît opportun de jeter une vue d'ensemble sur les différentes branches de notre sécurité sociale et sur leurs situations financières respectives. Il s'avère notamment que c'est essentiellement notre assurance maladie qui accuse des problèmes financiers. Par contre, l'équilibre financier de la branche la plus importante de notre sécurité sociale, à savoir notre régime de pension - dont le coût est environ six fois plus élevé que celui de l'assurance maladie - est pleinement assuré ! Par ailleurs, la contribution des actifs à notre régime de pension a même pu être baissée récemment en plusieurs étapes de 11,6 % à

10,1 %. Ce "gain" de 1,5 % des traitements de base est à comparer avec la contribution salariale à notre assurance maladie de 1,7 % qui est en vigueur depuis le début des années 1990.

Comme une vue d'ensemble plus détaillée des différentes branches de notre sécurité sociale et leur mode de financement est susceptible d'intéresser de nombreuses lecteurs de L'Ecrin, nous présentons cette vue d'ensemble, rédigée par Ludwig Schubert, sous forme d'un encart au milieu de ce numéro de L'Ecrin.



A la mi-septembre, comme chaque année, les marcheurs de l'AIACE se sont offert une mid-week dans une région pleine de charme en bord de mer.

Vu les événements que nous offre l'histoire, nous nous sommes retrouvés une trentaine au milieu de sites immortalisés par le débarquement de Normandie. Que d'émotions d'ailleurs de revoir Omaha Beach, le cimetière américain de Colleville, le fameux Pegasus Bridge que le film « Le jour le plus long » a évoqué avec le joueur de cornemuse de la 6e division aéroportée britannique, qui a offert son instrument au musée-mémorial de Bénouville.

Mais les randonnées journalières d'une quinzaine de kilomètres nous ont permis de voir d'autres particularités de cette côte normande.

Il y eut, notamment le premier jour, la visite d'un haras aux chevaux d'une élégance extrême, et le lendemain une visite guidée des dunes à découvrir, que ce soient les blanches, les grises ou les boisées (distinction importante !).

Au cours d'une de nos balades, nous ne pouvions manquer de visiter une cidrerie qui nous permit de nous faire expliquer la distillation des pommes en cidre, en pommeau et en calvados. Les pommes n'étant pas encore récoltées, nous nous sommes satisfaits des explications du producteur. Ceci ne nous a pas empêchés de nous approvisionner en breuvages de toutes sortes et en produits locaux.

Ces balades nous ont également amenés dans les petites villes pleines de charme comme Cabourg ou Ouistreham, ville libérée par le bataillon français du commandant Kiefer, ainsi que Beuvron en Auge, réputé être parmi les plus beaux villages de France. Cette réputation n'est d'ailleurs pas surfaite.

Une autre balade intitulée « au fil de l'eau » nous a fait longer l'Orne à hauteur de Dives, ville historique d'où Guillaume le Bâtard partit vers Hastings en 1066 avec 55.000 hommes pour y livrer bataille contre les Anglais et revenir en Normandie, comme roi d'Angleterre avec la titre flatteur de Guillaume le Conquérant.

En ce qui concerne l'organisation de notre séjour, il faut rappeler que nous avons bénéficié du privilège de la compagnie Michael Buckinx-ham qui a tenu sans doute à nous rappeler combien la Grande Bretagne était présente dans la libération de cette région et peut-être aussi pour nous dire que le Royaume-Uni est indivisible...

D'autre part, il faut souligner la qualité de l'accueil qui nous a été réservé par Céline, la gestionnaire du village vacances de Merville Franceville. Elle nous guidait dans nos balades, organisait les diverses animations (tir à l'arc,...) et laissait à d'autres le soin de diriger un karaoké, des jeux en soirée, etc.

Ce fut un réel plaisir de partager cette trop courte semaine normande inondée de soleil, et de joie de vivre.





Grande croisière côtière à bord du MS «La Belle de l'Adriatique» du 31 juillet au 07 août 2014

Christian Waeterloos

« La Belle de l'Adriatique », quel joli nom pour un bateau ! Quelle belle croisière il promet ! Bruxelles-Dubrovnik, en avion, bien sûr. Mais le bateau, il faudra patienter à Dubrovnik (Croatie) pour y embarquer. Ceci dit, quel plaisir de flâner dans le centre historique de cette belle ville fortifiée et d'y voir la Cathédrale, la Fontaine Onofrie, l'église des Franciscains, le vieux port. Puis, de faire le tour de la ville, juchés sur les remparts qui l'entourent sur environ 2 km et ... comptent de nombreux escaliers. Vue imprenable sur un ensemble homogène de tuiles rouges et neuves dû à la reconstruction après la guerre des Balkans des années 1990.

Enfin, nous embarquons sur le bateau. Un bâtiment à taille humaine (200 passagers et 50 membres d'équipage), pas une « boîte à chaussures », comme dira le Commandant de bord, en parlant des monstrueux paquebots de croisière que nous croiserons plus tard sur notre route. L'équipage nous passera les consignes de sécurité et le Commandant nous enseignera que bâbord, c'est rouge et à gauche, tandis que tribord est vert et à droite ... comme les couleurs respectives de ses deux chaussettes.

Le lendemain, bateau toujours à quai, première excursion. Dès la fin du petit-déjeuner, le Commissaire de bord nous fait une annonce qui deviendra récurrente : « Mesdames & Messieurs, chers passagers, nous allons bientôt procéder au débarquement ... en vue de la visite guidée à Trebinje ». C'est une des plus anciennes villes de Bosnie-Herzégovine, candidate au classement par l'UNESCO. Après la visite d'un superbe monastère sur une colline verdoyante, sépulture du poète Dûic, nous descendons pour parcourir la ville, voir le parc dédié à ce poète, le pont de Perovic et le marché où des paysans locaux vendent un étrange fromage muri dans une panse de vache ! Nous pouvons ensuite assister, sur une place de la ville, à une succession de danses folkloriques de différentes régions du pays. Un grand bravo pour la qualité de la représentation et pour le professionnalisme des danseuses : un grand moment.

Pour nous, habitués à cette Europe que nous avons contribué à construire, le voyage aller-retour et le franchissement extrêmement lent de la frontière entre la Croatie et la Bosnie fut un rappel utile. Près de la frontière, les séquelles de la guerre sont restées bien visibles, tandis que les avancées procurées par l'Euro ou Schengen demeurent, ici, un rêve lointain.

Départ du bateau dans l'après-midi et navigation de nuit vers Bari (Italie), un des ports les plus importants de l'Adriatique. C'est cela, la croisière, mais c'est aussi le « pont soleil » en journée et le voyage de nuit sur une mer étale comme un lac. Dès le matin à Bari, « Mesdames & Messieurs, chers passagers ... etc » : départ pour la visite guidée d'Alberobello, dans la région des Pouilles. Une ville à l'architecture unique, classée au « Patrimoine mondial de l'UNESCO ». Cette ville, accrochée à flanc de vallée, se compose d'innombrables Trulli : maisons typiques en pierre (VIe et VIIe siècles) surmontées de toits coniques constitués de pierres calcaires empilées (comme les lauzes dans le massif central) mais disposées en cercles concentriques; le tout surmonté d'un pinacle décoratif. Au sommet de la colline, la très belle église St Antoine, au toit également en forme de Trulli. Retour vers le bateau et léger moment de panique : deux membres du groupe ont été oubliés à Alberobello. Heureusement, les moyens actuels de communication ont très vite permis de les récupérer.

Cet après-midi-là et la nuit suivante, navigation en direction de Corfou (Grèce). Donc, re-« pont soleil » et mer calme comme un miroir. Le lendemain matin, « Mesdames & Messieurs, chers passagers ... etc » : départ et visite de la ville, puis du Palais d'Achillion, construit en 1890 pour l'Impératrice Elisabeth d'Autriche (alias « Sissi »). On y trouve de nombreux souvenirs d'époque ainsi que de remarquables sculptures, notamment une statue en pierre d'Achille mourant (pauvre tendon !) et une autre, dorée, d'Achille victorieux. Pour la petite histoire, le palais a servi pour la tenue d'une conférence au sommet de l'Union européenne, en 1994.

Depuis les jardins on bénéficie d'une superbe vue sur la ville. A l'issue de la visite, la confusion paraît garantie entre l'Impératrice Elisabeth (prétendument anorexique), l'actrice Romy Schneider, l'Empereur d'Autriche, le Kaiser Guillaume II, la mythologie grecque et Achille.

L'après-midi, visite du nord de l'île de Corfou. Un paysage magique, au bord de mer, fait de calanques séparées par des rochers abrupts ; ce paysage qu'Ulysse aurait pu admirer lors de son voyage retour vers Ithaque. En route, visite d'un petit monastère byzantin datant du XVIII^{ème} siècle où quelques rares moines s'ingénient à nourrir une nuée de chats sauvages, mais sédentaires. Du coup, l'odeur flottant sur ce céleste lieu ne rappelle pas l'eau bénite. Ceci dit, la vue depuis le monastère sur la baie de Paléokastritsa demeure exceptionnelle.

Navigation de nuit et pendant la matinée du lendemain, vers Tarente. Mer toujours aussi calme et « pont soleil », y compris pour le petit-déjeuner et le BBQ du soir.

Dans l'après-midi, « Mesdames & Messieurs, chers passagers ... etc » : traversée de Tarente (qui ne conserve que peu de monuments de son passé) et arrêt au château « Castello Aragonese », un arsenal/forteresse toujours occupé par la Marine italienne ... et dont la visite ne pouvait donc se faire que guidée par un sous-officier italien (au grand dam de nos guides féminines habituelles). Après avoir descendu la centaine de marches d'un magistral escalier, nous avons pu admirer un ingénieux pont tournant, entre la grande et la petite mer, pont actionné actuellement une fois tous les 40 jours ! Après la remontée dudit escalier, nous avons apprécié l'épaisseur des murs anciens d'époque aragonaise de l'arsenal (8 mètres, environ) et visité la chapelle de la caserne.

Ensuite, une cinquantaine de kilomètres de route nous attendait, afin de pouvoir visiter un chai où on élève le célèbre « Primitivo de Manduria », prestigieux vin rouge originaire de la région des Pouilles. Nous l'avons dégusté dans des godets en plastique et des amateurs en ont acquis quelques bouteilles.

Retour à bord et navigation de nuit ainsi que toute la journée suivante. Cette nuit-là, nous avons pu admirer, au loin, l'éruption et les coulées de lave en fusion surgissant de l'Etna. Mer d'huile et journée complète sur le « pont soleil ». A force d'en parler, il devient nécessaire que j'explique. Cela signifie déjeuner et dîner sur le pont (mais à l'ombre). Jacuzzi, bronzette, conversations, jeux

de cartes ou scrabble pour les plus accros ; lecture pour d'autres. Ainsi, j'ai bien avancé dans la lecture du dernier ouvrage de Mme Hillary Clinton¹... et me suis offert deux superbes coups de soleil, heureusement sans gravité. Rien que du bonheur ! Arrivée, en soirée, dans le détroit puis le port de Messine (Sicile).

Le lendemain matin, « Mesdames & Messieurs, chers passagers ... etc », départ pour une visite guidée de Taormina. En route, vue magnifique sur la côte sicilienne, puis traversée pedestre de la ville afin d'admirer ses nombreux monuments dégagant une atmosphère unique. Bien sûr, le but ultime de la balade fut le grandiose théâtre grec dominant la ville. Notre grimpe au sommet de ses gradins en fit frémir plus d'un, mais quelle vue imprenable sur la mer et sur les collines escarpées qui l'environnent. Après être redescendus en ville, visite du jardin Trebin, au centre de Taormina. Un havre de calme au milieu d'une végétation méditerranéenne luxuriante et éclectique. Au détour d'un chemin, nous découvrons néanmoins une torpille, souvenir de 1943 ... dont la place eût été plus appropriée à l'arsenal de Tarante ! Après-midi libre à Messine : visites culturelles pour certains, shopping pour d'autres !

Après une dernière nuit de navigation, arrivée finale à Syracuse, la plus belle cité grecque de Sicile et lieu de naissance d'Archimède. Ultime appel « Mesdames & Messieurs, chers passagers ... etc » et visite pedestre de la ville abritant de nombreux vestiges antiques dont un amphithéâtre romain creusé dans le roc. Place du Dôme, les murs latéraux de la Cathédrale laissent encore apparaître les colonnes doriques du temple grec initial. Par ailleurs, la richesse de la ville repose, en partie, sur l'importante ressource en eau douce dont elle bénéficie depuis l'Antiquité.

Dernier déjeuner à bord, puis départ vers l'aéroport de Catane. Retour à Bruxelles et fin (temporaire ?) d'un rêve enchanteur. Somme toute, une autre croisière sur « La Belle de l'Adriatique », ce ne serait pas un mauvais plan. Avec, bien sûr, Thérèse et Yvette pour nous accompagner et l'adorable personnel de bord pour nous « chouchouter ».

« Mesdames & Messieurs, chers lecteurs, ... », un texte, des images ou des photos, c'est bien, mais le partage de l'émotion devant un paysage surprenant ou une nuit étoilée, lors d'un repas convivial ou pendant une conversation, ... c'est mieux. Alors donc, au plaisir de vous rencontrer ou de vous revoir lors d'une prochaine croisière.

1. Hillary Rodham Clinton « Le temps des décisions 2008-2013 » Fayard (juin 2014)



L'Union européenne, ses valeurs, ses défis

Daniel Guggenbühl

En lançant le processus de l'intégration européenne dans les années cinquante du siècle dernier, les « pères fondateurs », soucieux d'assurer au continent européen une paix durable, visaient une « union sans cesse plus étroite entre les peuples européens » et l'Union européenne, telle qu'elle a été construite au fil des décennies, a été conçue comme un espace de liberté, de démocratie, d'égalité et de bien-être des peuples. De fait, une guerre est devenue impensable entre ses membres et les progrès de l'intégration européenne sont indiscutables, qu'il s'agisse de l'économie, de la monnaie ou de la libre circulation. Une réelle solidarité s'est installée entre eux. Malgré les querelles de famille récurrentes entre Etats membres, complaisamment répercutées par les médias, l'Union européenne bénéficie sur la scène internationale d'une autorité morale certaine et de ce qu'on appelle le « soft power », et une cohorte de pays voisins se presse au portillon pour en devenir membres.

Comment se fait-il, dès lors, qu'elle suscite autant d'indifférence, voire d'hostilité ou de rejet à l'intérieur même de ses frontières ? L'année 2014 a été particulièrement instructive à cet égard puisque ce fut celle

des élections européennes du mois de mai, qui ont confirmé ce que de nombreux sondages prédisaient. L'indifférence a pu être mesurée à l'aune du taux de participation, puisque seuls 43% des électeurs se sont rendus aux urnes. Les Cassandre avaient même prédit un taux encore plus faible. Mais qu'en est-il du résultat sorti des urnes ? Sur les 751 députés du nouveau Parlement européen, quelque 200 représentent des formations politiques eurosceptiques sinon carrément europhobes dont tout indique qu'ils ont l'intention de faire entendre leur voix dans l'hémicycle du Parlement. C'est un avertissement sérieux pour les partis majoritaires et, bien plus que cela, c'est un phénomène appelant un examen de conscience de la part des responsables de ces partis, des dirigeants politiques de nos pays et, last but not least, de ceux des institutions européennes elles-mêmes.

A des degrés divers selon les Etats membres, les citoyens se détournent de cette Union. L'argument d'une Europe installée dans la paix ne porte plus, la grande majorité des citoyens n'ont pas connu la guerre. De plus, ils ont l'impression, souvent justifiée, que la prospérité qui leur a été promise n'est pas au rendez-



vous. Ils ont le sentiment que « l'Europe » leur impose un régime d'austérité et de sacrifices, ce sentiment étant particulièrement développé dans les pays du Sud du continent. Les flux migratoires croissants vers l'Europe attisent les inquiétudes et alimentent les partis nationalistes et populistes. Bref, les bienfaits de l'Europe ne sont pas suffisamment palpables dans la vie quotidienne et les institutions européennes sont considérées comme trop éloignées des préoccupations du simple citoyen et souvent présentées comme de grosses machines bureaucratiques. Elles ne sont d'ailleurs pas très performantes pour expliquer leur action dans les médias ou ailleurs. Lors de la campagne électorale qui a précédé les élections européennes, nombre de dirigeants politiques, par ailleurs peu suspects d'euro-scepticisme, n'ont cessé de parler de la nécessité d'une « autre Europe » sans insister auprès de leurs électeurs sur tout ce que l'Europe leur apporte de positif. Cette forme pernicieuse d'autocritique a contribué à amplifier le sentiment que l'Europe, décidément, n'était pas une bonne réponse aux questions qui se posent. La réalité, comme l'a dit Georges Berthoin, est que « l'Europe n'a pas échoué, elle est désormais omniprésente dans nos vies quotidiennes²».

Il existe donc un malaise en Europe. Comment y remédier ? Une évidence s'impose : la nécessité d'une meilleure convergence entre Etats membres, la mise en œuvre effective des politiques et actions communes prévues par les textes à la fois pour donner à l'Union une connotation plus sociale et protectrice, plus économiquement cohérente, plus ouverte aussi aux

problèmes de l'environnement, et pour faire avancer l'intégration politique et la présence de l'Europe sur la scène internationale. Quoiqu'en pensent certains dirigeants politiques nationaux toujours attachés à leurs prérogatives, on est entré maintenant, du fait de l'existence de l'Union européenne, dans ce qu'on pourrait appeler le stade « post-souverain » des relations entre les Etats membres et ceux-ci seront progressivement amenés à sacrifier d'autres attributs de leur souveraineté. Tout indique, en effet, que seule l'Union peut faire le poids dans les négociations commerciales, dans les conférences sur les changements climatiques, dans la compétition économique avec ses partenaires, dans la maîtrise des problèmes de l'énergie, dans la défense des droits humains là où ils sont menacés ou dans la gestion des conflits.

Pour relever ces défis, et bien d'autres, l'Union doit impérativement se donner les moyens de se projeter sur la scène internationale, elle doit avoir le soutien de ses peuples et éviter au monde extérieur le spectacle de ses dissensions internes. L'« agenda stratégique » pour le cycle législatif 2014-2019 adopté par le Conseil européen le 27 juin³ dernier est peut-être de bon augure. C'est aussi un défi de taille pour la nouvelle Commission et son président, dont le programme qu'il a esquissé devant le Parlement européen⁴ ne manque pas d'ambition. On lui souhaite de réussir.

2. Cf. l'interview de G. Berthoin dans Commission en direct juillet-août 2014, pp 53-54

3. L'agenda stratégique peut être trouvé sur le site europaforum.lu

4. Cf. l'intervention de Jean-Claude Juncker devant le Parlement européen le 15 juillet 2014



La relance économique, facteur essentiel d'une sortie de crise

João Mateus Tique

L'idée que la seule issue possible pour une sortie de la crise et du creusement cumulé des déficits, serait exclusivement, l'austérité budgétaire, même si cela devait se faire au prix de sacrifices lourds pour les populations les plus démunies, est aujourd'hui, heureusement, derrière nous. Bien entendu, la nécessité de réduire à terme, le déficit budgétaire, surtout pour les Etats membres qui se sont largement écartés des critères de convergence, reste toujours la règle, mais les fruits d'une croissance retrouvée, aideront, plus que toute autre solution, au redressement des comptes publics au sein de l'Union européenne. Les objectifs prioritaires de la Commission Juncker, que nous décrivons ci-après, accordent justement une place importante à cette préoccupation de la relance et au choix des tâches et des moyens nécessaires pour la réussir.

- L'objectif numéro un est à mon avis le plus important, du point de vue énoncé dans cet article, est celui de mettre la croissance et l'emploi au cœur des préoccupations de la nouvelle Commission.
- L'objectif numéro deux est celui de réformer la politique énergétique de l'Europe dans le cadre d'une nouvelle Union Européenne de l'énergie qui deviendrait, à moyen terme, le numéro un mondial dans le domaine des énergies renouvelables.
- L'objectif numéro trois est celui de la négociation d'un Accord Commercial raisonnable et équilibré avec les Etats-Unis d'Amérique, sans pour cela abdiquer des normes de sécurité, de santé, des normes sociales et de protection de données, pour les sacrifier sur l'autel du libre-échange.
- L'objectif prioritaire numéro quatre est de poursuivre la réforme de l'Union monétaire mais de le faire en gardant à l'esprit la dimension sociale de l'Europe.

Finalement, la priorité numéro cinq serait de trouver une solution à la situation du Royaume-Uni dans l'Union, en

préparant la négociation d'un accord qui accepterait la spécificité de ce pays en ce qui concerne notamment l'Union monétaire permettant ainsi l'évolution de cette dernière vers une plus forte intégration dans la Communauté.

La relance économique que tout le monde attend nécessite des moyens financiers substantiels qui se trouvent aujourd'hui plus difficilement au niveau des institutions de crédit de proximité et moins encore au niveau des finances publiques, sujettes aux restrictions imposées par la nécessité du redressement budgétaire

C'est dans ce contexte que la Banque Centrale Européenne et la Banque Européenne d'Investissement, chacune dans son domaine de compétence, peuvent et doivent agir pour apporter les liquidités nécessaires au démarrage des investissements qui constituent le véritable poumon de la croissance tant désirée.

Le financement des investissements à l'économie, par la BEI et l'apport des liquidités, par la BCE sont des substituts avantageux d'un redressement qui serait basé uniquement sur des mesures d'austérité, lesquelles ont été d'une efficacité toute relative.

La BCE mène depuis un certain temps la politique communautaire la plus accommodante de son histoire, dans un contexte de croissance trop faible alors que la monnaie européenne restait toujours trop forte par rapport au dollar. Il est vrai qu'en même temps, la balance commerciale de l'Union s'est maintenue excédentaire grâce aux bons résultats du commerce extérieur allemand, ce qui alimentait la demande d'Euros par rapport à la demande de dollars, provoquant du même coup rigidité à la baisse du cours de l'euro.

La situation change maintenant de façon significative car nous assistons à un affaissement général de l'économie de l'Eurozone et au dérapage persistant de la monnaie européenne principalement face au dollar. La BCE devrait

avoir une politique monétaire plus agressive en ajoutant des achats des dettes d'État de la zone Euro aux opérations d'achat d'obligations sécurisées qu'elle pratique actuellement, avec un succès tout relatif.

Après une opération de prêts à long terme (LTRO – Long target Refinancing Operation) accordée en 2011 et 2012 par la BCE aux banques privées, une opération de même ampleur (400 milliards d'euros) est en cours d'attribution à 255 banques parmi les 382 éligibles qui représentent de façon directe ou indirecte 1.372 institutions de crédit.

Le début de l'opération, durant la première quinzaine de septembre, n'a pas été très prometteur, avec un montant emprunté extrêmement réduit (82,6 milliards d'euros) et pourtant les taux d'intérêt pratiqués à 0,15% sont particulièrement alléchants. Naturellement, l'autre facteur conditionnant le succès éventuel d'une telle opération, est celui du niveau de la demande de financement des investissements venant des entreprises et celui-ci ne remontera que lorsque leur confiance recommencera à être retrouvée mais les entreprises souffrent encore d'un climat de confiance très affecté par la perte de pouvoir d'achat que l'on observe dans un grand nombre de pays européens.

L'autre volet institutionnel des opérations de financement de crédit à l'économie, continue à être le domaine de l'action développée par la BEI qui apparaît comme un élément de substitution de l'action des banques privées qui manquent, non seulement de liquidités mais qui considèrent surtout que le moment n'est pas encore venu de prendre trop de risques du côté du financement de l'économie.

Depuis 2013 déjà, la BEI tend à renforcer son activité de prêt à l'économie, basée sur une augmentation de son capital et par la multiplication d'initiatives conjointes avec les actions des fonds structurels de la Commission.

L'action de la BEI se trouve donc insérée dans la politique de relance économique et sociale annoncée par le nouveau Président de la Commission et devrait constituer un des éléments-clés de son succès. Par ailleurs, cette action viendrait s'ajouter au plan communautaire de 300 milliards destinés au financement de l'économie et d'un programme d'infrastructures publiques.

Les avantages d'un plan communautaire de relance sont liés à la possibilité d'accroître le financement des

investissements publics et privés, sans faire appel à des crédits bancaires improbables qui aggraveraient aussi bien la dette publique et privée que le déficit budgétaire et qui constitueraient des charges supplémentaires pour l'économie, à payer de toute façon, dans un futur plus ou moins proche.

L'atout majeur de la BEI, répercuté ensuite au niveau des emprunteurs, généralement des entreprises ou des banques, est la capacité d'emprunter des capitaux sur les marchés financiers aux taux les plus intéressants, tenant compte des garanties qui lui sont propres en tant qu'Institution communautaire et qui lui permettent de bénéficier de la notation triple A. Cette institution prête donc un service essentiel à l'économie de l'Union, pour lequel elle se fait rémunérer de façon très modérée, proche d'une situation d'équilibre.

L'axe majeur de la stratégie de la BEI est celui du financement de l'innovation et en particulier des industries innovantes, mais elle doit concerner aussi les autres domaines prioritaires d'une politique économique pour la croissance, tels que l'efficacité énergétique et les grandes infrastructures dans le domaine des transports, de l'énergie et du numérique. Dans tous ces domaines, le soutien de la BEI aux PME devrait être privilégié.

L'ensemble des actions que nous venons de citer devraient être de nature à aider l'Union Européenne à résorber, dans les meilleurs délais, la crise d'investissement dont les causes se situent autour de deux pôles : le manque de confiance des entreprises dans les opportunités du marché dans un futur assez proche et le manque de liquidités des banques privées qui souffrent aussi de cette crise de confiance en se repliant sur les positions les moins risquées.

La chute de l'investissement en capital fixe le ramène aujourd'hui au niveau de 2008 et six ans après le déclenchement de la crise financière qui a suivi, les niveaux d'investissement sont encore 10% plus bas que celui de 2007. Ils ne remontent toujours pas et, dans les pays les plus touchés par la crise, ils continuent à décliner, à quelques exceptions près, dont celle de l'Espagne. Ceci nous donne une idée de tout le chemin qu'il reste à faire pour retrouver la confiance dans une communauté qui se veut de progrès et de croissance.

Le comité de rédaction de l'Ecrin a estimé qu'il serait judicieux d'ouvrir une rubrique "notre mémoire commune" qui nous semble être susceptible d'intéresser l'ensemble de nos lecteurs. Sans verser cependant dans l'académisme, car ce bulletin n'a pas cette vocation. Nous faisons donc appel à ceux d'entre vous qui voudraient nous rappeler des faits saillants de notre histoire commune. Le comité de rédaction, reste, bien entendu, souverain quant au choix des articles qui seront publiés.



Daniel Guggenbühl

L'histoire de la Commission européenne de 1973 à 1986, II^{ème} partie

Dans l'Ecrin 67, nous vous avons fait part de la parution, au mois de mai dernier, du second volume de l'histoire de la Commission couvrant la période 1973-1986. Ce volumineux ouvrage de 667 pages⁵, présenté en versions française, anglaise et allemande, a été rédigé selon la méthode adoptée pour le premier volume : c'est un ouvrage collectif auquel ont participé vingt-deux professeurs et chercheurs de quinze universités, le tout ayant été coordonné par l'Université catholique de Louvain-la-Neuve. Les différents chapitres portent la signature de leurs auteurs et sont largement inspirés de leurs entretiens, au début de la décennie, avec 244 témoins, anciens fonctionnaires de la Commission. Après des développements consacrés aux structures telles que les cabinets des commissaires ou le secrétariat général, aux cultures et méthodes administratives et aux relations avec le Conseil ou le Parlement européen, l'ouvrage réserve une place importante aux politiques et actions de la Communauté.

Trois collègues, les commissions Ortolí, Jenkins et Thorn ainsi que la première commission Delors à ses débuts, ont été à la manœuvre au cours de cette période qui, dans l'ensemble, fut semée d'embûches et de défis pour la construction européenne et connut une sorte de stagnation dans un contexte de mondialisation croissante. L'Acte unique européen apparaît comme la principale avancée réalisée. La Commission a vu son autorité s'affaiblir pour plusieurs raisons : les réticences des Etats membres à de nouveaux transferts de souveraineté, la montée de l'euroscpticisme après l'enthousiasme initial et la transformation de la Communauté du fait des élargissements successifs, surtout l'extension au Royaume-Uni en 1973 avec son corollaire du referendum britannique sur l'appartenance du RU à la Communauté en 1975. A cela s'est ajoutée l'apparition sur le devant de la scène, en 1974, du Conseil européen, immédiatement ressenti par la Commission comme un « concurrent », alors que le Parlement européen, élu au suffrage universel depuis 1979, voudra jouer, lui aussi, son rôle dans le concert des institutions. C'est Delors qui réussira à redresser la barre grâce à son habileté et à sa ténacité. La présidence Thorn est jugée avec beaucoup moins de mansuétude par nos professeurs.

Tous ces développements, que la plupart d'entre nous ont vécus, sont relatés en détail et de manière vivante dans cet imposant ouvrage. Sans le recours aux témoignages oraux de nos anciens collègues ayant participé

5. La Commission européenne 1973-1986 Histoire et mémoires d'une institution, disponible sur bookshop.europa.eu/histoire et à l'Info-Point Europe, Rond-Point Schuman 12, 1049 Bruxelles



à ces événements, l'ouvrage aurait certainement perdu en fraîcheur, même si ces témoignages, qui prennent une place considérable, n'échappent pas à une certaine subjectivité. En tout état de cause, les auteurs ont dans l'ensemble réussi à faire une synthèse objective à la fois de ces entretiens et des archives auxquelles ils ont eu accès, sans verser dans une hagiographie quelconque de l'institution. Bien au contraire, puisqu'on apprend, si on ne le sait déjà, que les commissaires n'échappent pas à l'influence de leurs capitales : certains, tels que Ortoli, Cheysson ou Ivor Richard rentrent régulièrement chez eux en fin de semaine.

On aurait peut-être aimé trouver dans ce livre davantage de portraits à l'instar des descriptions que nous avait livrées le premier volume. Certains personnages, néanmoins, émergent avec netteté. Ainsi on voit le secrétaire général Emile Noël, « mémoire de l'institution et de ses pratiques » et qui « connaît tous les dossiers pratiquement par cœur », ferrailer pour affirmer les prérogatives du secrétariat général face aux ambitions des directeurs généraux ou du Coreper. A l'opposé d'un Noël, homme de dossiers, le commissaire Lardinois « éprouve un dégoût pathologique envers toute note écrite », ce qui ne laisse pas de surprendre. Et pourtant ces tempéraments aux antipodes l'un de l'autre ont réussi à travailler ensemble. Jenkins, lui, est présenté comme un personnage haut en couleur, il avait la stature d'un grand président et milita activement pour le « oui » lors du référendum britannique de 1975, sans cependant réussir à enthousiasmer l'opinion britannique pour la cause de l'intégration européenne.

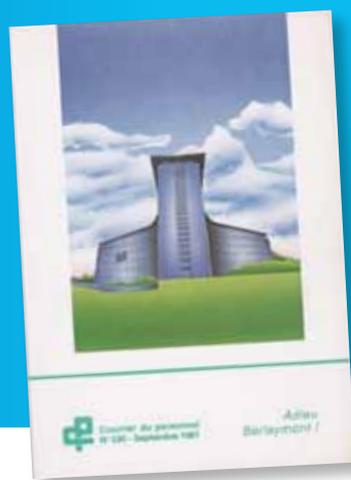
Le livre nous rappelle que l'élargissement de 1973 au Royaume-Uni, au Danemark et à l'Irlande, s'est traduit par le départ de treize directeurs généraux et de quarante directeurs. Jenkins avait des idées

pour redynamiser la Commission en introduisant les principes du management, mais cette tentative est restée lettre morte. Cependant – et un peu pour l'anecdote – nous retiendrons que la technique des notes de briefing a évolué avec lui et avec l'arrivée des fonctionnaires britanniques : encore aujourd'hui, les eurocrates rédigent des « speaking points » et des « defensive points » accompagnés d'une note synthétique de background lorsqu'il s'agit d'armer un commissaire ou un directeur général pour une rencontre de haut niveau ou pour une réunion.

Au fil des pages, nos professeurs ont aussi observé la vie et les habitudes des fonctionnaires européens à Bruxelles et dans sa périphérie. Les eurocrates n'étaient pas particulièrement populaires en Belgique à cette époque (le sont-ils aujourd'hui ?), les médias répandaient sur eux des informations truquées ou des fantasmes tels que ceux associés à la plaque « EUR » de leurs voitures. Ils avaient tendance à rester entre eux mais appréciaient en définitive les avantages de la vie à Bruxelles. Les « Latins » choisissaient de vivre en ville, les « Germains » en périphérie.

Au total, les anciens que nous sommes retrouvons dans ce livre, dont la lecture est loin d'être fastidieuse, un monde qui nous est bien familier. Les pages détaillées sur les politiques et les actions de la Communauté, qu'il s'agisse du marché intérieur, de la concurrence, des transports, des relations extérieures ou d'autres, nous font retrouver les dossiers dont nous sommes occupés au long de notre carrière. Ajoutons que le livre est richement illustré de photos historiques faisant revivre des personnages que nous avons bien connus et dont beaucoup ne sont plus de ce monde. Notre intérêt pour la matière traitée va ainsi de pair avec une touche d'émotion suscitée par cette lecture.

Le Courrier du personnel



Nombre de fonctionnaires européens se souviennent avec sympathie du « Courrier du personnel », ce bulletin à l'air modeste et pas très bling-bling qui se voulait proche des fonctionnaires et qui les a informés de ce qui se passait l'intérieur de la Commission jusqu'à l'arrivée de « Commission en direct ».

L'Ecrin est allé à la recherche de ce passé en interviewant un membre de son comité de rédaction, Philippe Loir, qui a été rédacteur en chef du Cdp de 1986 à 1992

L'Ecrin : Philippe, peux-tu nous dire quand et dans quelles circonstances tu as été nommé rédacteur en chef du Cdp ?

En 1986, je travaillais à la DG 9 (Administration et personnel) et je souhaitais changer d'affectation. Mon Directeur Général, Jean-Claude Morel m'a alors proposé une double fonction : responsable du « Courrier du personnel » et représentant de la Commission auprès des instances dirigeantes des Ecoles européennes. Je n'avais aucune idée de ce que représentaient réellement ces deux fonctions qui n'avaient aucun rapport l'une avec l'autre. D'autre part, même si j'aimais écrire, je n'avais jamais fait de journalisme. Mais cela me semblait un défi excitant et j'ai accepté la double casquette avec l'énorme travail et les satisfactions qui allaient avec.

J'ai assumé la responsabilité du Cdp de novembre 1986 à avril 1992, soit 56 numéros du 479 au 535. J'ai commencé mes fonctions avec l'acquis de mes prédécesseurs, Clément André qui avait été le responsable tenace et passionné du Cdp et en avait façonné

l'image pendant 13 ans jusqu'en 1983 puis qui avait été remplacé par Maria-Pia Filippone jusqu'en 1986.

A cette époque où internet était inconnu, l'information du personnel n'était pas une priorité de la Commission. Elle gérait cette question avec pragmatisme, un peu à la bonne franquette. Elle avait un grand souci d'économie alors qu'aujourd'hui c'est un secteur confié à des spécialistes disposant de budgets importants comme le montre la luxueuse présentation de « Commission en direct ».

L'Ecrin : Avais-tu une équipe importante ?

Quand j'ai été nommé, il y avait cinq rédacteurs et cinq metteurs en page mais aucun vrai professionnel, tout le monde se formait sur le tas. Cette équipe s'est fortement réduite au cours des années au fur et à mesure de l'introduction des nouvelles technologies.

La production d'information était importante car au Cdp mensuel s'ajoutaient diverses publications hebdomadaires : hebdo-quick sur papier orange, les informations administratives sur papier mauve, les infor-rapides sur papier jaune, les petites annonces, le Petit Courrier, sans oublier tous les matins la synthèse rapide de l'informaphone avec le compte-rendu le jeudi matin des réunions de la Commission par le Secrétaire général Emile Noël, puis par David Williamson.

L'Ecrin : La hiérarchie t'imposait-elle une ligne, y avait-il une censure ?

Personne dans ma hiérarchie ne m'a jamais dit ce qu'il fallait publier ou ne pas publier, je me suis appuyé sur

ce qui se faisait alors. Il était néanmoins utile d'avoir au sein du comité de rédaction une réflexion sur le rôle du Cdp. A quoi sert un journal d'entreprise ? Peut-il être critique ou ne parler que de ce qui va bien ? La voie est étroite entre le désir de refléter la réalité et le risque de devenir « la voix de son maître ». Le Cdp ne devait être ni un substitut du Secrétariat Général ni un porte-parole des syndicats qui, eux, gardent le monopole de la critique. Il y avait, Dieu merci, beaucoup de thèmes qui pouvaient être abordés dans un esprit consensuel et informatif. Nous avons eu de grandes rubriques permanentes : le dossier du mois, pour mieux se connaître, nouvelles de la maison, courrier des lecteurs. L'idée essentielle était de faire de l'information et en même temps d'être un trait d'union entre tous les fonctionnaires en leur donnant la parole au plus proche de leurs responsabilités.

Chaque mois, un comité de rédaction composé uniquement de membres de l'équipe établissait le contenu des futurs numéros. Jamais la Direction Générale et notamment le directeur général adjoint, en la personne de Richard Hay, n'essayait d'influencer la rédaction ou demandait à voir pour accord préalable le numéro terminé avant l'impression. La seule censure qui s'appliquait était l'autocensure de la rédaction qui évitait, si c'était nécessaire, les aspects controversés. Cette liberté et la confiance qui m'était faite étaient un encouragement formidable pour toute l'équipe.

L'Ecrin : Quelle a été l'attitude du Président Delors à l'égard du Cdp ?

Toute ma période de responsabilité au Cdp s'est passée sous les présidences Delors. C'était une époque glorieuse pour la Commission. Elle engrangeait alors de nombreux succès et avait un prestige certain. Cela avait un effet dynamique sur le Cdp qui, du coup, avait beaucoup d'informations positives à publier.

Le Président Delors, m'a-t-on dit, parcourait le Cdp et souhaitait qu'il soit plus explicite sur les politiques de la Commission, mais son cabinet n'a jamais essayé d'interférer. Il m'a accordé plusieurs interviews car il tenait à faire passer ses grands messages auprès de l'ensemble du personnel. Le président Delors m'avait dit qu'il ne sentait pas assez, quand il participait à un Sommet européen, que l'ensemble des fonctionnaires était derrière lui et le soutenait. C'est à la suite de cette

remarque que le Cdp a publié depuis lors, à la veille de chaque Sommet, un infor-rapide de couleur jaune pour rappeler brièvement et clairement les enjeux en cours et la position défendue par la Commission. Cette feuille publiée en urgence demandait beaucoup d'efforts pour être exacte et prête à temps. Traduite en anglais et en allemand, elle devait être diffusée immédiatement. Tous les services concernés jouaient le jeu.

Un aspect positif de notre travail était la disponibilité des principaux acteurs européens pour collaborer avec le Cdp. J'ai pu avoir facilement des entretiens avec de nombreux dirigeants européens : le Président et les commissaires, des Présidents du Parlement, des Représentants Permanents, les directeurs généraux, directeurs, chefs de division, huissiers, chauffeurs. Pour le numéro spécial (n°488 sept 87) publié à l'occasion du départ d'Emile Noël, toute la « nomenclatura » européenne passée et présente a accepté sans hésiter d'y participer en me fournissant articles et photos.

Comme le Cdp avait une forte diffusion auprès du personnel actif et des pensionnés de toutes les Institutions et qu'il contenait des entretiens avec des personnalités importantes, certains directeurs souhaitaient profiter de cette notoriété pour faire connaître leur action et proposaient d'eux-mêmes des entretiens.

L'Ecrin : Et pour la forme, comment était décidée la maquette ?

La présentation du Cdp a fait l'objet de nombreuses modifications avant d'arriver à une maquette unifiée et moderne compte tenu du format et de l'utilisation du triste papier recyclé imposé par l'administration. J'ai suivi un court stage de formation à l'école de journalisme de Paris pour connaître les tendances récentes des présentations des journaux d'entreprise et pouvoir faire évoluer le Cdp dans le bon sens. Des transformations ont été apportées continuellement, en douceur, pour arriver, vers fin 89, à une mise en page moderne comportant une couverture avec une mise en page stable et reconnaissable, une typographie homogène ainsi que la rédaction d'articles nettement plus courts car au-delà de deux pages, ils ne sont presque plus lus.

Un autre grand chantier a été en septembre 91 le remplacement des méthodes traditionnelles de mise



JACQUES DELORS ET PHILIPPE LOIR

en page impliquant table de dessin, papier bromure, cutter, colle et double décimètre par un système PAO avec un programme informatique pour lequel les fonctionnaires du service, Christiane Gava, Michèle Lequeux et Jean Marie Tout avaient courageusement reçu une formation intensive.

Pour chaque numéro se posaient les mêmes questions : comment trouver le ton juste, comment toucher des lecteurs de culture, de langue et d'intérêts très différents ? Comment permettre à chacun de trouver dans chaque numéro un argument qui le concerne ? Comment être utile à tous par la valeur de l'information et agréable à lire par la qualité de la mise en page ? Cela relevait parfois de la quadrature du cercle mais ce sont des questions que se posent tous les rédacteurs en chef (y compris celui de l'Ecrin !).

Finalement, nous avons continué à sortir notre petit bulletin avec son style un peu désuet du genre « fait à la maison » et je pense qu'il restait par son authenticité plus proche des collègues et plus crédible qu'une super revue sur papier glacé.

L'Ecrin : pourquoi as-tu quitté le Cdp, comment cela s'est-il passé ?

En fin 91, le Cdp est passé de la responsabilité de la DG 9 à la DG 10 (Information). C'était une époque révolutionnaire avec l'arrivée massive de l'informatique et un intérêt décuplé pour la Communication. Des études réalisées par des consultants extérieurs à la Commission ont découvert que le Cdp était ringard et qu'il fallait apporter de nombreux changements à la communication interne de la Commission. Il fallait désormais un vrai professionnel à ma place. La DG 10 a trouvé un vrai journaliste pour me remplacer et je suis parti.

Après deux numéros de la nouvelle mouture qui ont eu le résultat d'énervier le cabinet du Président, mon Directeur général m'a demandé instamment de reprendre ma place. J'ai refusé ; cela ne m'amusait plus.

Centenaire 1914-1918, mémoires de la grande guerre



Henri Lambert⁶, Bemühungen um Frieden in den Jahren des Großen Krieges 1914-1918

Jürgen Erdmenger

- A l'heure des nombreuses célébrations du début de la première guerre mondiale, Jürgen Erdmenger nous rappelle les efforts immenses déployés par le Belge Henri Lambert (1862-1934) pour le maintien de la paix, pour son rétablissement juste après, efforts bien trop peu connus.

- Né dans une famille de Charleroi, cet homme, fils d'industriel du verre et industriel lui-même à la mort de son père, mérite d'être mieux connu. Ingénieur des Mines, il avait appris l'allemand à Metz et l'anglais à Londres. Son entreprise avait des relations commerciales dans toute l'Europe. Il milita par conséquent pour le libre échange international, y compris par humanisme. Sa célébrité lui permit de faire connaître plus largement ses idées, qui méritent d'être revisités.

- N'appartenant à aucun parti et restant farouchement indépendant, il écrivit bien des articles défendant ses thèses (réforme des échanges internationaux – déjà – réforme du suffrage universel, réforme des régimes coloniaux, etc..) mais il était en avance sur son temps et peu le suivirent.

- En 1916, il s'installa aux Etats-Unis jusqu'à la fin de la guerre Il entretenait des contacts intenses avec l'entourage du Président Wilson. Certaines de ses idées se retrouvèrent dans les fameux 14 points pour la paix de celui-ci. Cependant, ces 14 points furent presque tous abandonnés dans les conférences de paix à Paris en 1919.

- Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que ses idées furent mises en pratique. Il était bien tard ! Voilà un Européen et pacifiste convaincu qui mérite d'être mieux connu.

6. <http://verrehistoire.typepad.com/files/h.-lambert-par-van-belle-pr%C3%A9sentation.pdf>

In diesen Wochen und Monaten gedenkt Europa des Beginns des 1. Weltkrieges vor hundert Jahren. Hier, im besonders betroffenen Belgien, fanden zur Erinnerung und Mahnung in Lüttich, Mons, Leuven und Ypern gemeinsame Veranstaltungen der damaligen Kriegsparteien statt. Wir rufen uns die Grausamkeiten der Kriegshandlungen ins Gedächtnis. Aber wir sollten auch der Menschen gedenken, die sich zunächst um die Erhaltung des Friedens und so dann um dessen Wiederherstellung bemüht haben.

Zu diesen Menschen gehört der leider nur noch wenigen bekannte belgische Industrielle Henri Lambert. Ich wurde durch seine 2010 veröffentlichte Biographie⁷ auf ihn aufmerksam und meine, dass er als eine beispielhafte historische Persönlichkeit gerade in dieser Zeit des Gedenkens unser Interesse verdient. Die Friedensbemühungen von Henri Lambert waren Teil und zugleich Höhepunkt eines umfassenden pazifistischen Gesamtkonzepts, das er seit dem Ende des 19. Jahrhunderts entwickelt und vertreten hatte. Aus heutiger Sicht ist es berechtigt, ihn als jemanden zu betrachten, der viele Elemente unserer europäischen Integration vorausgedacht hat.

Henri Lambert wurde am 14. November 1862 als ältester Sohn des wohlhabenden Glasfabrikanten Casimir Lambert fils in der Nähe von Charleroi geboren. Der Vater sorgte dafür, dass der Sohn eine Schulbildung erhielt, die ihn mit der Kultur der Nachbarländer vertraut machte. So lernte er Deutsch in Metz, das nach 1871 deutsch geworden war, und Englisch in einem College in der Nähe von London. Er studierte an der Ecole des Mines in Liège, die er 1886 als Ingénieur des Mines verließ. Er trat in die Glasfabrik des Vaters ein und führte diese nach dessen Tod 1896 weiter. 1900 verkaufte er das Unternehmen, setzte sich mit seinen Geschwistern auseinander und baute mit dem Geld seines Erbteils seine eigene Glasfabrik. Diese leitete er als alleiniger Kommanditist mit besonderem Geschick, sodass sein Unternehmen bald zu den führenden Glasproduzenten in Belgien und damit weltweit gehörte.

Als Leiter eines Großunternehmens befasste sich Henri Lambert mit den damit verbundenen sozialen und politischen Problemen. So beteiligte er sich an der Entwicklung des Rechts der Arbeiter, sich in Gewerkschaften zu organisieren. Außerdem setzte er sich im

Interesse der Arbeiter für das allgemeine und gleiche Wahlrecht zum Parlament ein.

Als belgisches Unternehmen gedieh die Glashütte durch den Export. So trat Henri Lambert nicht nur aus der Natur der Sache, sondern auch aus humanistischer Überzeugung für den internationalen Freihandel ein und verfolgte das Ziel mit anderen in internationalen Vereinigungen. Er entwickelte daraus eine für ihn grundsätzliche Gesamtidee des internationalen Friedens, der für die wirtschaftliche Arbeitsteilung zwischen den Nationen und deren freien Austausch untereinander unerlässlich sei. Diese Handelsfreiheit, meinte er, komme einem allgemeinen Menschenrecht gleich, das aber auch mit der dazugehörigen ethischen Verantwortung gehandhabt werden müsse.

So trat Henri Lambert schon 1908, als es darum ging, dem „Privatstaat“ König Leopolds II., dem Kongo, einen neuen Status zu geben, mit dem Vorschlag einer Internationalisierung dieses zentralafrikanischen Gebietes hervor. Der Kongo sollte durch einen aus Vertretern Frankreichs, Englands, Deutschlands und Belgiens gebildeten Rat verwaltet werden. Die beteiligten Länder sollten sich die Kosten teilen und der Kongo sollte dem freien wirtschaftlichen Austausch mit allen Nationen offen stehen.

Es war natürlich nicht einfach, solche damals ganz ungewöhnlichen Ideen in die Tat umzusetzen. Als freier und unabhängiger Denker schloss sich Henri Lambert keiner Partei an. Er nutzte vor allem seine Reputation als international tätiger Großunternehmer, um seine Ideen bekannt zu machen. Renommiertere Zeitungen in Europa und den USA druckten seine Artikel ab, große Verlage veröffentlichten seine zahlreichen Schriften. Eine der bedeutendsten trug den Titel „Pax Oeconomica“⁸. Vor allem trat er mit politischen Entscheidungsträgern in persönlichen Kontakt, der sich oft in längeren Briefwechseln fortsetzte.



7. Jean-Louis Van Belle, Henri Lambert, 1862 – 1934, Un grand penseur toujours d'actualité, Edition La Taille d'Aulme, 2010

8. Henri Lambert, Pax Oeconomica, Publication de la Ligue du Libre Echange, Paris 1913

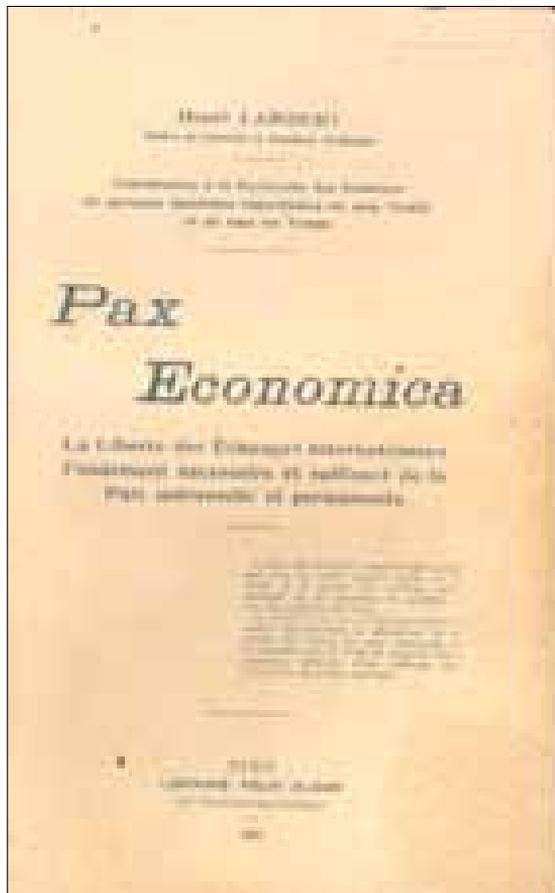
Als 1913 durch das Wettrüsten der europäischen Großmächte die Gefahr eines Krieges immer grösser wurde, schrieb Henri Lambert einen offenen Brief an den britischen Außenminister Sir Edward Grey. Diesem schlug er vor, England möge eine Konferenz einberufen mit dem Ziel, die von den Staaten eingerichteten Zölle und Handelsbeschränkungen, insbesondere die zu ihren Kolonien bestehenden Präferenzregelungen, schrittweise zu reduzieren.

Nach Ausbruch des Krieges reiste Henri Lambert über die Niederlande zunächst nach England. Dort veröffentlichte er zusammen mit dem liberalen Unterhausabgeordneten Arnold Lupton im November 1915 einen Aufruf mit konkreten Vorschlägen für einen baldigen, alle Kriegsparteien umfassenden Friedensschluss.

Ab September 1916 hielt sich Henri Lambert bis Kriegsende in den USA auf. Dort hoffte er für seine Friedensbemühungen bei Präsident Woodrow Wilson Gehör zu finden. Über seine Beziehungen zu Vertretern der amerikanischen Friedensbewegung nahm er Kontakt zu Colonel Edward House auf, dem einflussreichen politischen Chefberater und Freund von Präsident Wilson, der ihn auch mit Präsident Wilson selbst bekannt machte.

Vor und nach dem Kriegseintritt der USA im April 1917 begleitete Henri Lambert alle politischen Überlegungen und Aktionen des Weißen Hauses zum Kriegsgeschehen mit Kommentaren und Ratschlägen. Aus der erhaltenen Korrespondenz mit Colonel House gewinnt man den Eindruck, dass z.B. der die allgemeine Handelsfreiheit betreffende Punkt 3 der berühmten 14 Punkte, die Präsident Wilson im Januar 1918 als Basis für Friedensverhandlungen vorlegte, auf den Einfluss von Henri Lambert zurückgeht.

Deutschland und Österreich haben erst im Oktober 1918, als ihre militärische Lage hoffnungslos geworden war, um Waffenstillstand und Friedensverhandlungen auf Basis der 14 Punkte gebeten. Das war aber zu spät. Selbst Präsident Wilson hatte inzwischen weitergehende Forderungen gegenüber den Mittelmächten erhoben. So ist denn 1919 in den Pariser Vorortverträgen von Henri Lamberts Idee leider nicht viel übrig geblieben. Allerdings findet sich in Artikel 23 Buchstabe e der Satzung des Völkerbundes ein Hinweis darauf, dass



die Mitgliedstaaten um die „gerechte Regelung des Handels aller Bundesmitglieder“ bemüht sein sollen.

Aber nach dem Ende des 2. Weltkrieges erhielt die Idee des friedlichen freien internationalen Handelsaustausches unter neuen Voraussetzungen ihre große Chance der Verwirklichung, nicht nur in Europa, sondern auch weltweit unter den Auspizien der WHO. Heute verhandelt die EU mit den USA und Kanada über die Errichtung einer Freihandelszone. Nach den Vorstellungen Henri Lamberts sollten solche Verhandlungen mit der ethischen Verpflichtung des Wohlstands für alle verbunden sein. Dazu müssen wir heute humane Arbeitsbedingungen in allen Ländern, eine gerechten Verteilung der Einkommen und den schonenden Umgang mit Natur und Klima rechnen. Halten wir also Henri Lambert, der 1934 bei einem Verkehrsunfall in Paris ums Leben kam, in ehrendem Gedenken.



Ludwig Schubert

Les branches de notre sécurité sociale et leur financement

① Depuis la création des institutions européennes dans les années 1950, il était évident que la diversité des régimes sociaux dans les 6 pays membres d'origine et dans les 28 pays membres d'aujourd'hui rendait nécessaire l'établissement d'un régime de sécurité sociale commun pour les fonctionnaires, autres agents et pensionnés des institutions européennes. Autrement, il n'aurait pas été possible d'assurer un traitement égal de ce personnel en provenance des différents pays membres.

Fondé sur un protocole ajouté aux Traités, (n°7 « Privilèges et immunités des Communautés européennes », art. 14), le « Statut des fonctionnaires et autres agents » des institutions européennes entré en vigueur le 1er janvier 1962 dresse, déjà de manière très complète, notre régime de sécurité sociale.

Dans son sens le plus large, ce régime statutaire comprend les allocations familiales, une assurance accidents et maladies professionnelles, un régime de pension et une assurance maladie. A cela s'ajoutent quelques prestations plus ponctuelles telles qu'une allocation de naissance (art.74), le remboursement des frais de transport du corps d'un fonctionnaire décédé (et des membres décédés de sa famille) au lieu d'origine (art.75) ainsi que des prêts, dons ou avances à des fonctionnaires ou des conjoints survivant en difficulté (art.76 et 76bis). Ces éléments ont été complétés plus récemment par des dispositions à caractère social visant notamment à concilier vie professionnelle et vie familiale. Les anciens fonctionnaires peuvent également « avoir accès à des mesures spécifiques limitées à caractère social » (art.1, sexes du Statut). Par ailleurs dans ce domaine, l'AIACE, fondée sur ses accords avec la Commission (du 29/02/2008) et avec la plupart des autres institutions contribue à l'action sociale de ces institutions en faveur des pensionnés.

Les allocations familiales (art.67 et 68 du Statut) comprennent l'allocation de foyer, l'allocation pour enfant à charge et l'allocation scolaire. Notre Statut considère que ces allocations font entièrement partie de la rémunération du fonctionnaire. Celui-ci « ne peut renoncer à ce droit » (sic art. 62 !). De ce fait, ces allocations sont financées par le budget et la

question d'un financement par contributions sociales ne se pose pas.

② Les trois autres branches importantes de notre sécurité sociale, comme dans la plupart des cas au plan national, sont financées par des contributions salariales et patronales. Il s'agit (1) de l'assurance contre les risques de maladie professionnelle et d'accident (art.73 du Statut), (2) du régime de pension et d'invalidité (art.74 à 84 du Statut et ses annexes VIII et XII) et (3) de l'assurance maladie (art.72 du Statut). Dans ces trois branches, les prestations sont garanties par le Statut. Pour l'assurance accidents et maladies professionnelles et pour l'assurance maladie les dispositions du Statut sont précisées par des réglementations communes des institutions. Toutefois, depuis le Statut de 2014, ces règlements « communs » ne sont plus décidés de commun accord par les institutions, mais par les « Autorités investies du pouvoir de nomination – AIPN » des institutions. Ce changement de procédure de décision semble manifestement avoir été choisi pour faciliter la prise de décision.

■ 2a) Les prestations de « l'assurance maladies professionnelles et accidents » ne concernent que les fonctionnaires actifs et couvrent les cas de décès et d'invalidité ainsi que les frais médicaux qui dépassent les remboursements normaux de l'assurance maladie. Ces prestations sont définies dans le Statut et précisées dans une « réglementation commune » détaillée dont la dernière version est entrée en vigueur en décembre 2005. Comme cette assurance couvre aussi les accidents de la vie privée des actifs, une contribution salariale obligatoire de 0.1% est prélevée du traitement de base des actifs. Au-delà de cette contribution, les dépenses de cette assurance sont couvertes par le budget, sans qu'une limite supérieure ne soit fixée par le Statut. Suivant les contrats de réassurance conclus, cette contribution patronale de fait s'élève à environ 0,5% à 0,7% des traitements de base. Il n'y a donc pas de partage déterminé entre contribution salariale et patronale.

Ce qui est regrettable, c'est que les « anciens » ne soient

pas couverts par cette assurance pour les risques d'accidents qui les concernent. S'ils le souhaitent, ils sont obligés de conclure une assurance accident privée relativement chère.

- 2b) Les prestations du **régime de pension et d'allocation d'invalidité** sont définies de manière précise dans les articles 77 à 82 du Statut et dans son annexe VIII. Lors des révisions du Statut de 2004 et de 2014, les perspectives de pension ont été clairement détériorées, notamment en ce qui concerne l'âge de référence de la retraite qui passe de 60 ans avant 2004 à 63 en 2004 et à 66 ans en 2014. Le taux d'accumulation des droits à pension passe de 2% par an à 1,9% par an en 2004 et à 1,8% par an en 2014. A l'avenir, il faudra donc entrer en service à 27 ans pour pouvoir réaliser la pension complète de 70% à l'âge de 66 ans ! Toutefois, les droits acquis des anciens ont été essentiellement sauvegardés, aussi grâce aux efforts de conviction déployés par l'AIACE auprès de la Commission, efforts qui étaient soutenus par le Parlement européen et par les services juridiques des institutions. Les coûts totaux du régime de pension sont, avec environ 30% à 35% des traitements de base, sensiblement plus élevés que ceux des autres branches de notre sécurité sociale (0,6 à 0,8% pour l'assurance accidents et maladies professionnelles et actuellement encore 5,1% pour l'assurance maladie).

Toutefois, en dépit de ce coût élevé, notre régime de pension se trouve en équilibre financier ! Son coût est financé à un tiers par une contribution salariale obligatoire qui, retenue à la source, reste dans le budget et à deux tiers par une contribution patronale qui est également maintenue dans le budget. Les deux contributions ensemble alimentent un fonds de pension actuariel « notionnel » dont la valeur actualisée doit correspondre à la valeur actualisée de tous les droits à pension accumulés.

Afin de garantir l'équilibre du régime, les contributions salariales (et patronales) de chaque année doivent correspondre à la valeur actuelle des droits

à pension acquis dans cette même année. Le taux de contribution salariale, si nécessaire, peut être mis à jour annuellement selon les règles de l'annexe XII du Statut, Le taux de contribution patronale est implicitement mis à jour en même temps. Depuis la révision du Statut de 2014, cette actualisation est effectuée automatiquement sur la base d'un calcul actuariel établi sous la responsabilité de l'Office Statistique « Eurostat ».

De cette manière, l'équilibre du régime, à prestations statutaires données, est assuré par la variation du taux de contribution. La contribution salariale est ainsi passée de 9,25% en 2004 à 11,6% du traitement de base au moment de la décision sur la révision du Statut entrée en vigueur au 1.1.2014. Compte tenu des perspectives d'évolution moins favorables des rémunérations et pensions, ce taux de 11,6 % vient d'être réduit rétroactivement en plusieurs étapes à partir de 2011 jusqu'à 10,1 % en 2014 ! Par ailleurs, notre régime de pension, en équilibre financier, est garanti de manière excellente au plan juridique : le paiement des pensions est à la charge du budget de l'Union européenne et simultanément (ou à défaut) garanti par les Etats membres collectivement (art.83, §1 du Statut) ! Dans le bilan de l'Union européenne, la valeur actuelle de notre fonds de pension actuariel, évaluée selon les règles comptables de ce bilan, s'élève à environ 47 milliards d'euros au 31.12.2013 !

- 2c) **Les prestations de notre assurance maladie sont garanties par l'article 72 du Statut à 80%, 85% ou 100% (en cas de maladie grave) des frais médicaux.** En outre, si la partie non remboursée des frais médicaux, pendant une année, dépasse la moitié du traitement (ou pension) de base mensuel, un remboursement spécial de 90% ou 100% de la partie non remboursée est accordé.

Ces dispositions statutaires sont complétées par une « réglementation commune » des institutions, dont la dernière version est entrée en vigueur en décembre 2005. Selon le Statut de 2014, cette « Réglementation

commune », comme celle de l'assurance accidents et maladies professionnelles, sera décidée à l'avenir par les « AIPN », ce qui facilite la procédure de décision, notamment en ce qui concerne l'adaptation du taux de contribution dans la limite autorisée par le Statut.

Les prestations de l'assurance maladie et les « plafonds de remboursements » sont fixés en détail dans des « Dispositions générales d'exécution » (DGE) dont l'élaboration a été déléguée par le Statut de 2004 et par la « Réglementation commune » de 2005 à la Commission. La version actuelle de ces DGE est entrée en vigueur en juillet 2007.

Le financement des prestations de notre assurance maladie repose pour un tiers sur des contributions salariales (mais, selon le Statut, au maximum 2% du traitement de base) et pour deux tiers sur une contribution patronale. Depuis le début des années 1990, la contribution salariale est fixée à 1,7% et la contribution patronale à 3,4% des traitements de base.

Suivant l'article 49 de la « Réglementation commune », notre assurance maladie doit réaliser, sur une base périodique, un équilibre entre les dépenses et les recettes, tout en respectant les garanties statutaires en matière de prestations. Toutefois, ce principe d'équilibre n'a été respecté, en pratique, que de manière très approximative.

Dans le passé, pendant une longue période, des excédents importants ont été accumulés et placés sur les marchés financiers. En 2004, les actifs totaux atteignaient 234 millions d'euros et correspondaient à 19,9 mois des dépenses du régime; après déduction des obligations du régime, les actifs nets dans cette même année s'élevaient à 195 millions d'euros et correspondaient à 16,5 mois des dépenses du régime ! Ces excédents auraient permis une adaptation « des plafonds de remboursement » à l'évolution économique et/ou une diminution des cotisations. Par ailleurs, l'accumulation de tels excédents suscitait l'intérêt des autorités budgétaires !

L'adaptation « des plafonds de remboursements » a été finalement réalisée avec les DGE de 2007. En dépit d'un rattrapage des dépenses par affilié en 2007 et 2008, ce n'est pas cette adaptation nécessaire « des plafonds de remboursement » de 2007 qui a provoqué l'apparition d'un déficit opérationnel **permanent** du régime à partir de l'année 2007. **L'évolution des dépenses par affilié est restée tout-à-fait raisonnable** (2004-2007 : 1,99% p.a., 2008-2012 : 1,77% p.a. et en 2013 -0,85%). C'est nettement inférieur au taux d'inflation de la période 2004-2013 en Belgique : 2,3% p.a.). **Le problème se situe clairement du côté de l'évolution des cotisations moyennes par affilié.** Celles-ci n'ont progressé que de 1,0% p.a. pendant la période 2004 à 2013 (de 2004 à 2007 : -0,97% p.a. pour les actifs et + 2,8% p.a. pour les post-actifs, pour les deux groupes ensemble : 0,0% !). Cette évolution défavorable est essentiellement due au recrutement d'un personnel à niveau de revenu plus bas (agents contractuels et autres) et à la progression très faible des rémunérations et pensions nominales entre 2004 et 2013 : 1,3% p.a. mais seulement, au total, 0,1% pendant les trois années 2010 à 2013, les 0,8% accordés pour 2012 ayant été versés seulement en 2014.

Pendant la période 2007 à 2013, le déficit annuel moyen s'est situé dans un ordre de grandeur de 5,6% des cotisations. Il aurait pu être comblé par une augmentation de 0,1% points (de 1,7% à 1,8%) de la cotisation salariale et de 0,2 points de la cotisation patronale. Ce petit besoin d'ajustement potentiel de la cotisation salariale à l'assurance maladie de 0,1% des traitements (et pensions) de base peut être comparé avec la baisse récente de la cotisation salariale au régime de pension de 1,3 % des traitements (et pensions) de base (de 11,6% à 10,3%, cf. ci-dessus) ! Toutefois, pour la période 2007 à 2013, ce déficit a pu être couvert par les rendements du fonds de réserve et par une certaine diminution de son capital net de 209,6 millions d'euros en 2007 à 183,2 millions d'euros en 2013. Compte tenu de l'accroissement des dépenses totales, notamment dû à l'accroissement du nombre des bénéficiaires (de 119,9 mille en 2007 à 152,9 mille

en 2013), ce fonds, en 2013, ne représentait plus que 7,7 mois des dépenses du régime. En outre, les rendements de ce fonds ont diminué très sensiblement dû au niveau très bas des taux d'intérêt sur les marchés financiers.

Dans ces conditions, se posent trois questions de fond, à savoir :

- ① à quel niveau se situe le montant indispensable d'un fonds de roulement, en dessous duquel le fonds de réserve ne devrait pas diminuer ;
- ② à partir de quel point la gestion rigoureuse dite « en bon père de famille » pratiquée actuellement devient restrictive à un point tel que les prestations garanties par le Statut sont contournées ou mises en cause et
- ③ quel sera le moment approprié pour procéder à une légère augmentation de la cotisation à décider par les AIPN dans les limites permises par le Statut ?

Dans cette discussion concernant notre assurance maladie, nous devons être conscients qu'une politique trop restrictive en matière de remboursement des frais médicaux va clairement aux dépens des « malades et des vieux ». C'est la raison pour laquelle, pour les anciens, la solution à viser à terme devrait être un ajustement modéré de la cotisation au moment approprié.

③ En conclusion, il est possible de constater que notre Statut contient un système de sécurité sociale qui reste satisfaisant, notamment pour les anciens, en dépit des détériorations introduites par les révisions du Statut de 2004 et de 2014 en ce qui concerne, en particulier, les perspectives de carrière et de pension des actifs.

L'équilibre financier de sa branche la plus importante, notre régime de pension, est assuré –maintenant de manière automatique – par des variations, si nécessaire annuelles, des taux de cotisation vers le haut et le bas et ceci dans le respect précis des prestations définies par le Statut. C'est un acquis très important !

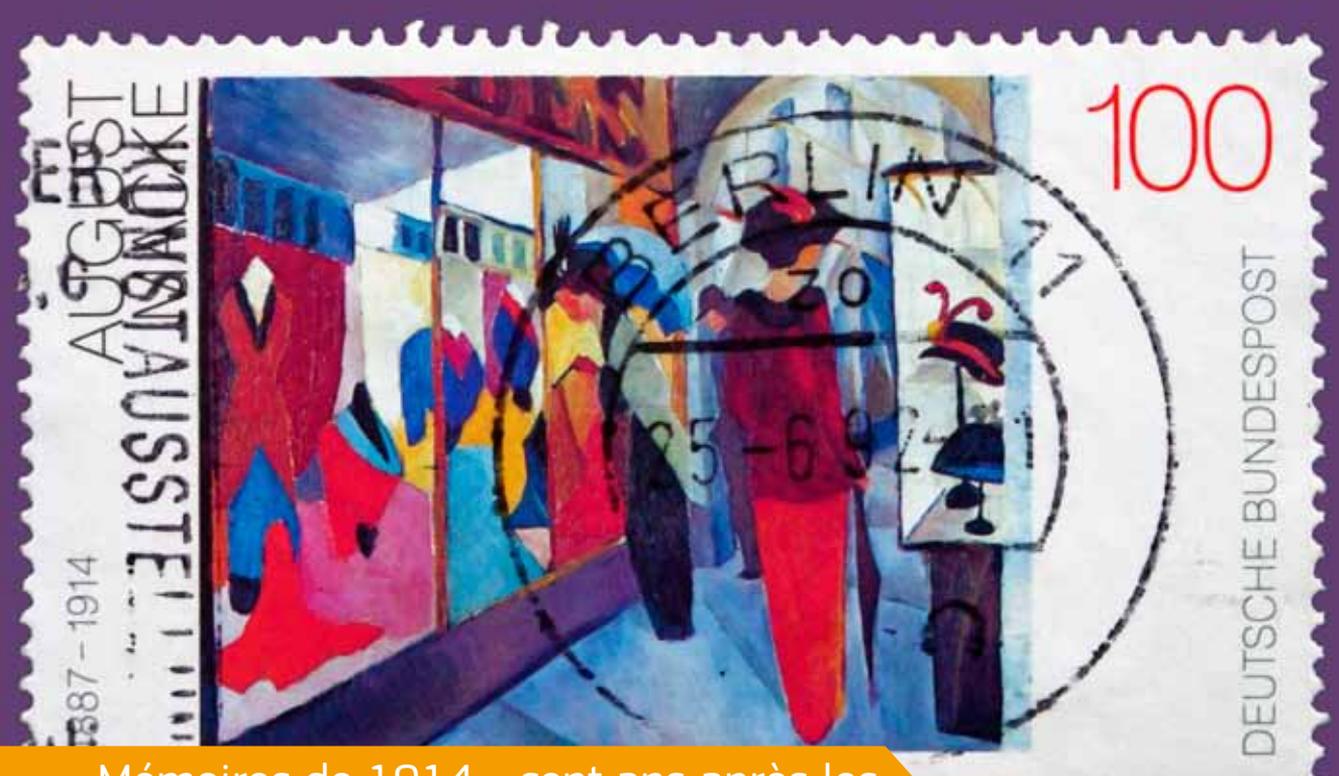
Contrairement à cette pratique dans notre régime de pension, dans le cas de notre assurance maladie, les taux de cotisation sont restés stables pendant des décennies. L'équilibre

financier n'a été respecté que de manière approximative par l'accumulation ou l'absorption d'un fonds de réserve et, dans le cas d'un déficit opérationnel – comme c'est le cas depuis un certain temps – par une interprétation plus restrictive des règles concernant les prestations définies par le Statut et par les DGE, ce qui soulève de plus en plus de problèmes. Cette pratique dans le cas de notre assurance maladie semble être due en partie à une réglementation moins claire que celle de notre régime de pensions, mais aussi à une intimidation des responsables par une attitude hostile de certaines délégations au Conseil.

Les problèmes financiers que connaît notre assurance maladie ne sont pas dus à l'évolution des dépenses, mais bien à l'évolution insuffisante des contributions dues aux efforts d'économies budgétaires mis en œuvre en matière de recrutements, de rémunérations et de pensions. Dans ces conditions, **le retour à terme** à un équilibre financier devrait être envisagé plutôt par une légère mise à jour des cotisations, au lieu d'appliquer une restriction trop forte aux prestations. Par ailleurs, l'augmentation potentielle de la cotisation à l'assurance maladie aurait un ordre de grandeur d'environ un quinzième de la baisse de la cotisation à notre régime de pension déjà intervenue en raison des mêmes efforts d'économies budgétaires.

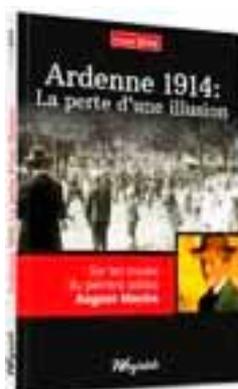
Le Statut de 2014 avec la délégation (limitée) des décisions aux AIPN pourrait faciliter, à l'avenir, une gestion financière plus rationnelle de notre assurance maladie. Pour cela, il serait utile d'élaborer – au-delà des débats, souvent passionnés concernant la gestion du régime dans le détail – quelques règles simples pour assurer l'équilibre financier tout en respectant les garanties statutaires en matière de prestations. Une méthode très simple pourrait être de définir une marge vers le haut et vers le bas en ce qui concerne le niveau du fonds de roulement (de réserve). Dans le cas d'un dépassement de ces marges, **une mise à jour du taux de cotisation dans un sens ou dans l'autre pourrait être envisagée.** Des formules plus élaborées sont concevables et pourraient être discutées.

Ludwig SCHUBERT, 15/10/2014.



Mémoires de 1914 - cent ans après les horreurs - la construction européenne

Philippe Degouy



Ardenne 1914⁹ ou les illusions perdues du peintre August Macke

Cent ans après le déclenchement de la Première Guerre mondiale, le monde se souvient. Avec cérémonies, sonnerie aux morts, gros dossiers publiés dans la presse et discours de politiciens bien trop jeunes pour avoir connu cette horreur.

À côté de tout ce battage médiatique, le **nouveau document de Franz Eppe** mérite plus qu'une attention. Publié par Weyrich édition, 140 pages, 17,50 € «**Ardenne 1914. La perte d'une illusion**» retrace le parcours funeste du célèbre peintre expressionniste allemand August Macke.

Engagé volontaire dans l'armée allemande pour livrer «*cette guerre fraîche et joyeuse qui doit purifier le monde*», presque la fleur au bout du fusil. Très vite, il va rapidement déchanter après son baptême du feu

à Porcheresse et découvrir que la mort sera probablement sa prochaine maîtresse.

Drôle de tableau que d'imaginer ce peintre de la beauté et des couleurs plongé dans un univers de gris. Ceux de la fumée des canons et des cendres des villages ravagés par les flammes.

Franz Eppe, né en Allemagne et venu s'installer en Ardenne, a voulu, par la parole donnée à August Macke, relater le drame vu des deux côtés de la barrière. Non dans un but de réclamer le pardon au nom de l'Allemagne, mais comme il le dit dans son livre, pour rapprocher les peuples et éviter que les haines ne ressurgissent à l'occasion du centenaire de 1914-18.

Son livre, parfaitement documenté, se lit d'une traite, comme un témoignage presque définitif. Celui livré par un peintre trompé par l'idéologie ambiante et qui



9. «Ardenne 1914. La perte d'une illusion. Sur les traces du peintre August Macke», par Franz Eppe. Weyrich édition. 140 pages, 17,50 euros. Couverture : éditions Weyrich Extrait du blog : <http://blogs.lecho.be/loupourvous/2014/08/ao%C3%BBT-1914-les-illusions-perdues-du-peintre-august-macke.html>

va découvrir le calvaire des civils pris entre deux feux, victimes de crimes commis par de jeunes soldats sans expérience, fragilisés par cette crainte omniprésente de tomber sous le feu des francs-tireurs et qui vont considérer les civils comme des ennemis. De nombreux villages belges et français en seront les victimes. Comme Porcheresse, petit bourg ardennais où les affrontements entre Français et Allemands vont laisser un village ravagé, incendié. Preuve de l'intensité des combats de ce mois d'août 1914, «le 22 août est considéré comme la journée la plus meurtrière de la Première Guerre mondiale, avec quelque 26.000 morts enregistrés dans les deux camps. Sans compter les 800 civils belges tués et plus de 1600 maisons incendiées dans la seule province du Luxembourg.»

Incorporé dans le R.I 160 de Rhénanie, le peintre August Macke, témoin des combats pour Porcheresse, est incapable de relater les faits à sa famille, avec qui il entretient une longue correspondance depuis son départ. «Ce que j'ai vécu était horrible. Je n'ose pas y penser. C'est trop triste.» Un baptême du feu qui efface toutes ses illusions sur cette guerre qu'il souhaitait, dans sa naïveté de jeune homme, rapide et sans pertes. Franz Eppe le souligne très bien dans son ouvrage avec la publication de lettres, de témoignages. Son travail, admirable, repose sur l'étude de sources allemandes

belges et françaises. Avec notamment la reproduction de la correspondance du peintre, seule petite touche d'humanité dans cette barbarie sans nom.

La peur de mourir, l'horreur de la bataille avec ces jeunes soldats mutilés, blessés, agonisant dans des cris horribles. Tout cela va troubler August Macke, définitivement dépouillé de ses illusions. Revenir vivant, August Macke n'y pense plus. De fait, la camarade le fauche le 26 septembre 1914 à Perth-les-Hurlus, petit village de Champagne. Un destin semblable à ceux d'autres artistes plongés comme lui dans l'horreur. Comme Alain-Fournier, l'auteur du roman «Le Grand Meaulnes», tombé au combat quelques jours après l'Allemand. Jeté dans une fosse commune comme August Macke, dont le corps ne sera jamais identifié.

Après sa mort, son ami Franz Marc lui rend un hommage émouvant et violent à la fois. Mais magnifique : «À la guerre, nous sommes tous égaux. Mais la mort (d'August Mack), c'est l'amputation d'une main de la culture d'un peuple, l'aveuglement de l'un de ses yeux... La guerre vorace s'est enrichie d'une mort héroïque, mais l'art allemand a été appauvri d'un héros.» En 1914, les dieux ont soif. Il faudra plus de quatre ans pour étancher cette soif presque inextinguible.

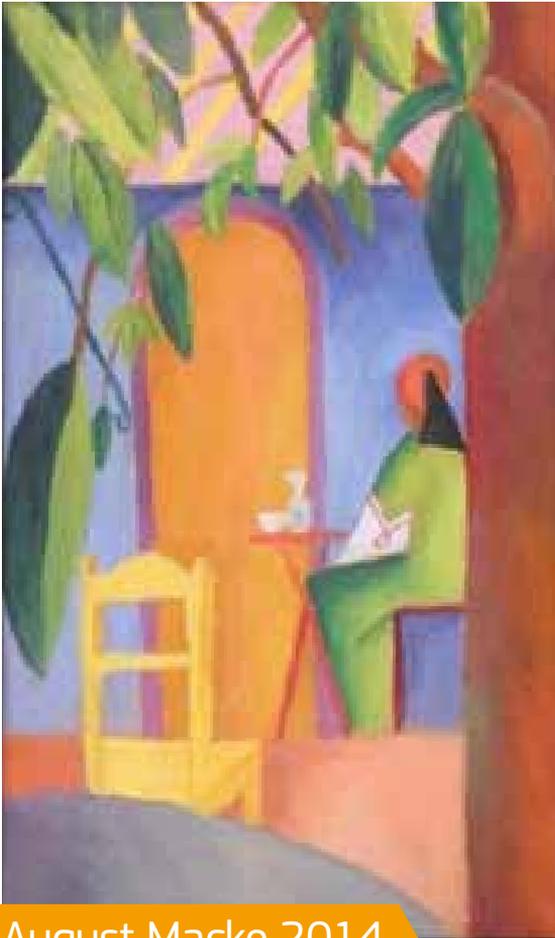
Extrait de la lettre de M. Franz Eppe du 28 août 2014 à propos de son livre

A l'instar de la vie et du sort tragique du peintre August Macke, expressionniste bien connu en Allemagne qui vécut son baptême du feu en août 1914 à Porcheresse où j'habite depuis ma retraite, je mets en parallèle, à la lumière de l'historiographie de nos jours, d'une part les récits francophones sur les combats de Porcheresse et les exactions y commises par les soldats allemands, et d'autre part les récits y afférents parus à l'époque en Allemagne, ainsi que l'attitude que August Macke exprima à cet égard dans ses lettres authentiques adressées du front à sa femme. La perception (largement erronée) que la

population allemande eut à l'époque des événements tragiques d'août 1914 dans le sud de la Belgique, est reflétée par un rapport inédit sur la visite d'un groupe de civils allemands à ETHE en octobre 1914.

Ce livre est préfacé par le Gouverneur de la Province de Luxembourg et l'Ambassadeur allemand à Bruxelles.

Je reste, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter.



August Macke 2014

Jürgen Erdmenger s'est laissé inspirer ce poème en allemand à propos d'August Macke dont il est question dans le livre de Franz Eppe cité par ailleurs. L'inspiration lui est aussi venue de la contemplation d'un des derniers tableaux du peintre, « Café Turc II », repris ci-dessous, que August Macke a peint en 1914

August Macke - zu seinem Bild „Türkisches Café II“

-April 1914 – Tunis-

Mediterranes Licht,
 Arabisches Leben
 Begeistern
 Drei reisende Künstlerfreunde,
 Europäische Maler.
 Der Jüngste, 27,
 Zeichnet, aquarelliert
 Als sei er sprudelnde Quelle.
 „50 Skizzen heute, gestern 25,“
 Schreibt er seiner Frau.
 Alles Können wird Farbenkreis:
 Rot der Fez – grün der Kaftan,
 Blau die Wand – orange die Tür,
 Gelb der Stuhl – lila die Stufe,
 Erfahrungen, gewonnen
 Mit den Malerfreunden in Paris.

-September 1914 – Champagne-

Europas Lichter
 Sind erloschen,
 Finsternis breitet sich aus.
 Sturz in den Abgrund.
 Der junge Künstler ist
 Deutsch bewaffnet nun.
 Ein Feuerstoß
 Aus französischem Maschinengewehr:
 So, unter den Ersten,
 Wird er hinabgerissen.--

Aber die Bilder,
 Die Bilder bleiben uns allen,
 Uns allen
 In Europa, in der Welt.



Jürgen Erdmenger, 5. Juni 2014

August Macke, Türkisches Café II,
 gemalt nach der Rückkehr aus Tunis, Sommer 1914,
 Städtische Galerie im Lenbachhaus, München.

Les Européens et l'environnement

Pour l'immense majorité des Européens, il est important de protéger l'environnement.

Le 8 septembre 2014, Eurobaromètre a rendu publique une étude sur l'intérêt des Européens pour l'environnement. Une grande majorité des personnes sont d'avis que l'utilisation efficace des ressources naturelles (79%) et la protection de l'environnement (74%) peuvent être un moteur pour la croissance économique. Tandis que 80% des personnes interrogées considèrent que l'économie influence leur qualité de vie, 75% pensent que l'état de l'environnement a une influence comparable et 7% sont convaincus que les problèmes environnementaux ont un effet direct sur leur vie quotidienne. La pollution de l'air (56%) et de l'eau (50%) ainsi que la production de déchets et l'épuisement des ressources naturelles sont des sujets qui les préoccupent le plus.

Source : Fondation Robert Schuman

Remerciements aux collègues de la section Grèce

140 personnes ont participé au voyage dans le Péloponnèse organisé début septembre par nos amis de la section Grèce pour les membres de toutes les sections. Ce périple, véritable rencontre internationale, a été riche du point de vue culturel, touristique et humain. Merci aux amis de la section Grèce et en particulier à sa présidente, Madame Despina Vamvakidou, membre du bureau de l'AIACE INT.

Conférence de Maître Buekenhoudt (Avocat Conseil à la Commission européenne): un succès inattendu

Le 19 juin dernier, notre section a organisé une conférence sur la fiscalité en Belgique, en particulier sur les droits et obligations des anciens fonctionnaires et agents résidant dans ce pays. Plus de 190 personnes ont assisté à ce remarquable exposé, dont vous trouverez les lignes principales sur le site de l'AIACE-Belgique.

Source : Fondation Robert Schuman

Bienvenue au nouveau Président de la section Allemagne



Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Hendrik Fehr (à gauche), qui remplace Monsieur Walter Eifler, président sortant (à droite). Nos remerciements et nos meilleurs vœux à tous les deux.

Rosetta arrives at comet destination (6th August 2014)



After a decade-long journey chasing its target, ESA's Rosetta has become the first spacecraft to rendez-vous with a comet, opening a new chapter in Solar System exploration. Comet 67PChuryumov-Gerasimenko and Rosetta now lie 405 million kilometers from Earth.

The comet is in an elliptical 6.5-year orbit that takes it from beyond Jupiter at its furthest point, to between the orbits of Mars and Earth at its closest to the Sun. Rosetta will accompany it for over a year as they swing around the Sun and back out towards Jupiter again. Comets are considered to be primitive building blocks of the Solar System and may have helped to « seed » Earth with water, perhaps even the ingredients for life.

« After ten years, five months and four days traveling towards our destination, looping around the Sun five times and clocking up 6.4 billion kilometers, we are delighted to announce finally « we are here », says Jean-Jacques Dordain, ESA's Director General ».

Rosetta is just 100 km from the comet's surface, but it will edge closer still. It will describe two triangular-shaped trajectories in front of the comet, first at a distance of 100 km and then at 50 km.

Source : ESA, European Space Agency

PENSÉE PROFONDE



La vie en rose, c'est à partir de la cinquantaine : cir'Rose, ostéopo'Rose, arth'Rose, név'Rose, artériosclé'Rose, fib'Rose, etc.

Que sont-ils devenus

Margaret Brusasco-Mackenzie



Margaret a fait ses premiers pas à la Commission au moment de l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté européenne de l'époque, en 1973. Juriste de formation, elle a rejoint la première structure qui fut mise en place à l'époque par la Commission pour traiter les questions environnementales. Tout au long de sa carrière, elle se passionnera pour ces questions. Après avoir séjourné avec son mari Amedeo pendant trois ans au Lesotho, un pays qu'elle a beaucoup aimé, elle a œuvré successivement aux directions générales des relations extérieures et des affaires sociales avant de rejoindre, en 1987, en tant que chef d'unité des relations internationales, ce qui était devenu dans l'intervalle la direction générale de l'environnement. Là elle a pu s'épanouir pleinement et mettre au service de l'institution son intérêt pour ce qu'on appelle le développement durable. Elle a pris sa retraite en 1999 en gardant un excellent souvenir de ces années intenses et du milieu professionnel qu'elle venait de quitter. Elle estime que ces années à cheval sur les décennies 80 et 90 furent une période favorable à la prise de conscience des problèmes de l'environnement et aux mesures prises en faveur du développement durable : la Commission avait, comme elle dit, « le vent en poupe » dans ce domaine.

Dans sa vie de retraitée, Margaret est restée fidèle à ses convictions. Pendant quatre ans, elle a dispensé des cours sur le développement durable à l'Université libre de Bruxelles et elle a participé au « programme for business and environment » de l'université de Cambridge soutenu par le Prince de Galles. Elle s'est également investie dans plusieurs organisations non gouvernementales britanniques et européennes militant pour l'environnement. Elle est, par ailleurs, un membre actif de l'Eglise écossaise de Bruxelles qui, sous son

impulsion, s'est jumelée avec une église presbytérienne du Ghana et, toujours dans le cadre de l'Eglise écossaise, elle œuvre pour récolter des fonds en faveur des orphelins du SIDA en Afrique du Sud. Elle soutient par ailleurs les efforts en faveur de la transformation de cette Eglise en une congrégation à vocation écologique. Dans le même temps, elle entretient les contacts amicaux avec des eurocrates en activité, qui la consultent de temps en temps sur des questions faisant partie de son expertise.

Margaret a trouvé son bonheur dans cette vie de retraitée toujours inspirée de préoccupations écologiques mais qui ne néglige nullement ni la dimension familiale (elle a deux enfants et deux petits-fils), ni les activités sportives telles que la natation ou le tai-chi. Etablie à Tervuren, elle apprécie la nature et l'offre culturelle de Bruxelles. Mais la culture, elle la cherche également ailleurs : c'est ainsi qu'elle se rend quatre fois par an, en compagnie de son mari, à Venise, une ville qui est pour elle un foyer culturel par excellence en Europe.

En tant qu'Écossaise toujours attachée à son pays d'origine, Margaret a suivi de près les développements qui ont conduit à l'organisation du référendum du mois de septembre 2014 sur l'indépendance de l'Écosse. En tout état de cause, elle souhaite que l'Écosse reste dans l'Union européenne, un sentiment partagé par la grande majorité des citoyens écossais.

Daniel Guggenbühl

► Courriel de Mme Evelyne Delauche

Bravo à l'équipe, le nouvel «écrin» est une belle réussite. Il est «mignon» avec son format plus petit. Sa présentation est «joyeuse» et inventive avec toutes ces illustrations aux couleurs vives.

Le nouvel écrin donne envie d'être lu et parcouru ce que j'ai fait avec plaisir pour la qualité des prestations de tous ces bénévoles qui nous pondent des textes passionnants, instructifs modernes actuels et intéressants.

► Corrigendum

Dans le numéro précédent de l'Ecrin (n° 67) est parue une affiche annonçant le concert de gala organisé par l'Association Femmes d'Europe asbl le vendredi 5 décembre 2004 à 20 heures au Théâtre Royal de la Monnaie. I Solisti Veneti dirigés par Claudio Scimone exécuteront ce concert prestigieux car rehaussé de la présence de S.M. la Reine Paola et S.E. Alfredo Bastianelli, Ambassadeur d'Italie auprès du Royaume de Belgique et S. E. Stefano Sannino, Représentant Permanent de l'Italie auprès de l'U.E.

La première affiche ne mentionnait pas la présence de la Reine Paola. Revoici l'affiche

PARTICIPEZ OU CONTRIBUEZ AUX ÉVÉNEMENTS À BRUXELLES BIENTÔT !



Dear musicians and friends,

The Brussels Madrigal Singers are looking for altos, tenors and basses. The group practices on Sunday evenings between 19h45 and 22h00 at St Andrews Church of Scotland, Chaussée de Vleurgat 181, 1050 Brussels. If you would be interested in joining, please contact Julius Stenzel :

Telephone: 02 675 26 05
e-mail: julius.stenzel@skynet.be

*Message from Martine Detheux (OIB)
5th September 2014*

Ambasciata d'Italia Bruxelles

A l'occasion de la Présidence Italienne du Conseil de l'Union Européenne, sous le haut patronage de

S.E. Alfredo Bastianelli
Ambassadeur d'Italie auprès du Royaume de Belgique
à Bruxelles

S.E. Stefano Sannino
Représentant Permanent de l'Italie
à Bruxelles

Le concert sera rehaussé par la présence de S.M. la Reine Paola

CONCERT DE GALA

Organisé par le Groupe italien au profit des projets humanitaires de l'Association

**Vendredi 5
2014 à 20h**
Théâtre Royal
Monnaie



décembre

de La

A l'entracte
Prosecco
offert par le

un verre de
vous sera
Domaine

Conte Collalto

CARTON REPONSE

Nome/Nom

Indirizzo/Adresse

Tel E-Mail

CAT IX 80 € CAT IIIX 40 € CAT IIX 60 € CAT IVX 20 €
TOTAL€

Conto/N° de compte :

BANCA MONTE PASCHI BELGIO IBAN BE2564300731 4382 BIC : BMPBBE33

Communication **Gala Italien 5/12/2014**

Association Femmes d'Europe a.i.s.b.l. : Email gala@assocfemmesdeurope.org

☎ 02.660.56.96 du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30

Ils nous ont quittés

NOM	PRÉNOM	NAISSANCE	DÉCÈS	INSTITUTION
ADAM	Jean	30 / 10 / 1929	07 / 09 / 2014	COM
BARSCH	Annemarie	28 / 06 / 1925	01 / 09 / 2014	COM
BERCKMANS	Jacqueline	26 / 06 / 1942	13 / 07 / 2014	COM
BERETTA	Maria-Anita	27 / 11 / 1927	29 / 07 / 2014	PE
BINA	Giulio	28 / 09 / 1925	05 / 08 / 2014	COM
BIRKHOFF	Gerhard	01 / 07 / 1927	10 / 07 / 2014	COM
BOLDRINI	Rosetta	24 / 10 / 1934	20 / 08 / 2014	COM
BOURGEAIS	Christian	09 / 11 / 1944	09 / 07 / 2014	COM
BOVENDEERD	Charles	11 / 01 / 1927	21 / 07 / 2014	CM
CHARLIER	Nicole	21 / 11 / 1944	31 / 08 / 2014	COM
CHESHIRE	Christopher	04 / 09 / 1933	06 / 09 / 2014	CJ
CIAVAGLIA	Giovanni	19 / 10 / 1929	31 / 07 / 2014	COM
DALDRUP	Franz	08 / 02 / 1918	21 / 08 / 2014	COM
DAVIDSON	Samuel	16 / 12 / 1919	20 / 07 / 2014	COM
DE BACCI	Mario	10 / 05 / 1931	06 / 08 / 2014	COM
DE SCHEPPER	Michele	19 / 02 / 1949	13 / 09 / 2014	COM
DE VRESSE	Rene	27 / 06 / 1927	12 / 08 / 2014	CM
DEBERGHES	Daniel	11 / 09 / 1942	02 / 08 / 2014	COM
DELANNOY	Jean-Claude	04 / 07 / 1944	18 / 07 / 2014	COM
DEVOGELAERE	Pierre	27 / 03 / 1937	25 / 06 / 2014	COM
DISPA	Jacques	26 / 02 / 1928	18 / 07 / 2014	COM
EBERT	Heinrich Georges	26 / 10 / 1931	28 / 09 / 2014	COM
ELLINGER	Rosemarie	28 / 04 / 1938	02 / 09 / 2014	COM
FENICI	Paolo	07 / 06 / 1938	09 / 09 / 2014	COM
FIGUEIRA	Elisa	29 / 01 / 1953	06 / 09 / 2014	COM
FROHLINGSDORF	Reinhard	24 / 06 / 1950	13 / 06 / 2014	CM
GERMANO	Elio	05 / 03 / 1939	07 / 09 / 2014	COM
GHISLAIN	Jean	05 / 06 / 1937	23 / 08 / 2014	PE
GILLOT	Jacques	11 / 12 / 1928	12 / 09 / 2014	COM
GOFFART	Claire	28 / 01 / 1942	11 / 07 / 2014	CM
GONELLA	natale	28 / 02 / 1931	21 / 08 / 2014	COM
GONZALEZ HUERDO	Francisco Javier	20 / 04 / 1952	27 / 08 / 2014	CM
GOPPEL	Michael	03 / 08 / 1936	01 / 08 / 2014	COM

Ils nous ont quittés

NOM	PRÉNOM	NAISSANCE	DÉCÈS	INSTITUTION
GOULIOURIS	Nikolaos	13 / 07 / 1938	27 / 07 / 2014	COM
HAMMANS	Wilhelm	26 / 10 / 1934	13 / 09 / 2014	COM
HEINZ	Andrea	21 / 06 / 1960	12 / 08 / 2014	COM
HERMES	Liliane	08 / 12 / 1937	29 / 07 / 2014	COM
HIGHAM-NOEL	Jeannette	16 / 02 / 1948	26 / 08 / 2014	COM
JOHNSTONE	Hugh	01 / 05 / 1931	30 / 06 / 2014	COM
KIEFFER	Suzette	30 / 04 / 1927	12 / 09 / 2014	COM
KIND	Herbert	13 / 09 / 1935	11 / 09 / 2014	COM
LANGEVIN	Bernard	03 / 08 / 1941	15 / 07 / 2014	COM
LAUZEMIS	Brigitte	01 / 07 / 1952	04 / 09 / 2014	COM
LECLERCQ	Pierre	15 / 04 / 1947	21 / 09 / 2014	COM
LEEMANS	Christa	01 / 02 / 1942	26 / 06 / 2014	CM
LENOIR	Sieglinde	16 / 07 / 1927	21 / 08 / 2014	COM
LESCURIEUX	Robert	25 / 07 / 1922	05 / 09 / 2014	COM
LISCHETTI	Luisella	12 / 07 / 1951	26 / 08 / 2014	PE
LOUW	Andre	20 / 02 / 1932	31 / 08 / 2014	COM
MANENTI	Bartolomeo	20 / 10 / 1949	04 / 07 / 2014	CM
MANNARA	Giusseppe	19 / 05 / 1938	20 / 08 / 2014	COM
MANTHEY	Gunther	20 / 01 / 1944	14 / 07 / 2014	COM
MANZOTTI	Angelo	01 / 03 / 1925	21 / 07 / 2014	COM
MARCOLINI	Fausto	14 / 07 / 1935	14 / 07 / 2014	COM
MEERT	Marcel	27 / 01 / 1938	15 / 08 / 2014	CES
MIENER	Johannes	27 / 10 / 1928	18 / 08 / 2014	COM
OPPETIT	Robert	14 / 09 / 1924	05 / 07 / 2014	COM
PALMER	Michael	02 / 02 / 1933	04 / 07 / 2014	PE
PAULIN	Bernard	12 / 09 / 1928	20 / 06 / 2014	COM
PEETERS	Roger	08 / 12 / 1939	17 / 06 / 2014	PE
PETERMANN-HEUSBOURG	Josée	05 / 11 / 1927	24 / 07 / 2014	CM
PIRES	Manuel	05 / 03 / 1943	01 / 07 / 2014	COM
PONTI	Pietro	31 / 03 / 1934	24 / 07 / 2014	COM
PRINS	Albert	20 / 06 / 1933	27 / 08 / 2014	COM
RECCHIONI	Simonetta	31 / 03 / 1949	28 / 07 / 2014	CES
RITTER	Kurt	30 / 06 / 1932	08 / 09 / 2014	COM

Ils nous ont quittés

NOM	PRÉNOM	NAISSANCE	DÉCÈS	INSTITUTION
SAGGIORO	Zeno	12 / 04 / 1929	03 / 07 / 2014	COM
SAUZE	Jacques	13 / 06 / 1935	10 / 08 / 2014	COM
SCHILLINGS	Gerda	18 / 07 / 1923	24 / 08 / 2014	COM
SCHUMACHER	Karl-Ernst	13 / 03 / 1938	27 / 06 / 2014	COM
SOLA	Alain	01 / 06 / 1930	10 / 08 / 2014	COM
SOMMEREYNS	Christiane	07 / 05 / 1941	08 / 04 / 2014	COM
SORENSEN	Frederik	14 / 09 / 1936	14 / 08 / 2014	COM
THIRY	Juliette	01 / 07 / 1932	04 / 08 / 2014	COM
VAN DOESELAER	Simone	07 / 12 / 1932	11 / 07 / 2014	COM
VAN GELDEREN-TRIFONI	Maria	20 / 07 / 1928	23 / 08 / 2014	CJ
VAN HELLEPUTTE	Georges	23 / 11 / 1925	10 / 08 / 2014	COM
VAN KRALINGEN	jansje	29 / 09 / 1923	30 / 08 / 2014	COM
VANDAMME	Omer	11 / 07 / 1926	06 / 07 / 2014	COM
VISSER	Frederik	08 / 12 / 1927	26 / 07 / 2014	COM
VOLPI	Pierfranco	23 / 05 / 1930	23 / 07 / 2014	COM
VON WUELLERSTORFF	Bernhard	30 / 11 / 1933	03 / 09 / 2014	COM
WAELEBROECK	François	25 / 05 / 1924	08 / 07 / 2014	COM
WAGNER	Ursula	02 / 08 / 1923	10 / 08 / 2014	COM
WATSON	Dennys	17 / 09 / 1928	29 / 04 / 2014	COM
WEBER-PERL	Bernadette	29 / 04 / 1925	15 / 04 / 2014	COM
WOEHRLE	Werner	16 / 11 / 1934	06 / 09 / 2014	COM
WYEME	Thiery	25 / 04 / 1960	31 / 07 / 2014	COM
ZANARDI	Rina	05 / 06 / 1949	22 / 08 / 2014	COM

In Memoriam

Jeannine Franchomme

Jean-Pierre Henkens



Jean-Pierre Henkens nous a quittés. Il est parti, brusquement, à tout jamais ... en ce beau mois de juin 2014. Depuis plus de 10 ans, l'AIACE lui avait confié la responsabilité du cercle

de randonnées pédestres. Randonneur, marcheur infatigable, il avait mis tout son savoir-faire au service des marcheurs de l'AIACE.

Professionnel jusqu'au bout des doigts, fignoleur, amateur du beau et du bon, il nous fit découvrir le jeudi, deux fois par mois, les mille et un visages des terres brabançonnaises, qu'elles soient wallonnes ou flamandes. Et puis une fois par an, pour le plaisir, il

nous emmenait 3 ou 4 jours pour un midweek vers une destination inconnue que nous découvriions avec de ah ! et des oh ! et que nous commentions chaque soir autour d'une très bonne table. C'était un peu comme notre récompense et nous en raffolions.

Jean-Pierre était un passionné mais surtout un Monsieur, avec un grand M qui avait compris le précieux des relations, l'importance du groupe et le groupe, il le portait à bout de bras. Il l'avait soudé, il le veillait paternellement, il l'aimait, et nous heureux, nous comptons sur lui : c'était Notre Jean-Pierre.

Il est parti emportant ses rêves, ses projets, ses espoirs, nous laissant un peu seuls mais tellement riches de cet esprit de groupe, de cet esprit de corps que lui, ancien para, nous a insufflé.

Que son image, son nom, sa « geste » de marcheur soit avec nous, toujours, sur ces sentiers qu'il a tant aimés et qu'il repose en paix ! Merci Jean-Pierre



Un livre de Bruno Cautrès



Nous lisons ceci dans la Documentation française :

Faible mobilisation aux élections européennes, poussée électorale des

partis eurosceptiques, défiance à l'égard des institutions communautaires, multiplication des manifestations de rue contre les politiques d'austérité prônées par Bruxelles... tout semble accréditer l'idée d'un désamour croissant entre l'Union européenne et ses citoyens. Pourtant, dans le même temps, peu de citoyens européens souhaitent réellement voir leur pays sortir de l'Union. Comment expliquer un tel paradoxe ?

Sans nier l'ampleur de la désaffection des Européens vis-à-vis de l'UE, dont il retrace la genèse, Bruno Cautrès s'interroge sur son évidence à partir d'une analyse critique des sondages Eurobaromètre. Il montre notamment que la résistance à l'intégration européenne porte davantage sur ses modalités que sur son principe et qu'elle varie énormément

selon la position socioéconomique, le sentiment d'appartenance identitaire, le degré d'attachement à un modèle national de protection sociale.

Plus profondément, l'auteur s'interroge sur le sens de l'euroscepticisme : faut-il y voir la preuve d'une indifférence grandissante à l'égard de l'Europe ou bien l'indice d'une meilleure appropriation des questions européennes par les citoyens ?

Bruno Cautrès -

Les Européens aiment-ils (toujours) l'Europe ?

Collection *Réflexe Europe* série Débats, La Documentation française, 170 pages, 9 €, Septembre 2014

Qui a envie de vieillir ? Peu de personnes en somme. Mais le destin de l'homme est de vieillir, expérience incontournable



L'art de bien vieillir de Anselm Grün¹¹

de la vie. Bien des gens remettent ce destin à plus tard, se disant que, de toute façon, ils devront y faire face le moment venu. Bien des livres ont été écrits à propos du vieillissement et de la façon de l'aborder. Celui d'Anselm Grün, écrit en allemand¹² et traduit en français par Caroline Jouannic déroge un peu à la règle du genre dans la mesure où Anselm Grün est un bénédictin. Ce livre se lit très facilement et contient des constats très enrichissants. Théologien, mystique et psychothérapeute, également directeur financier et chef du personnel (400 salariés) Anselm Grün, bénédictin allemand de l'abbaye de Münsters-

chwarzach¹³, en Allemagne, publie quatre à cinq livres par année. Devenu moine, l'auteur vécut dans une abbaye bavaroise en pleine période de crise existentielle.

Tout lui semblait alors vide de sens, démodé. Lui-même s'était épris d'amitié particulière pour une femme. Mais avec les ans, la dynamique de groupe, des liens entre psychologie et spiritualité, l'influence





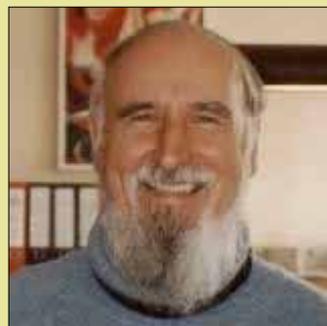
des grands maîtres à pensée du temps, Jung et Durckheim, un ensemble de situations l'ont conduit en pleine « Forêt noire » où l'on pratiquait la méditation, les activités artistiques, des exercices corporels et de relaxation, etc... « J'ai réalisé au sortir de ma crise, que la vie monacale, la prière et le travail, en un sens l'expérience monastique et ses assises fondamentales m'aidaient à

me maintenir en vie. L'accompagnement psychologique que je fais depuis, et mes contacts avec l'extérieur m'ont permis de voir combien le besoin d'aide pouvait être grand. Ainsi suis-je devenu, comme on dit en allemand, « Seelsorger », celui qui prend soin de l'âme. »

Anselm Grün nous montre qu'avec l'âge, même le grand âge, se présentent aussi de nouveaux horizons, de nouvelles chances, comme à chaque étape de l'existence. C'est pourquoi il invite ses lecteurs et lectrices à accepter pleinement leur vieillissement comme la promesse d'une vie riche et renouvelée. Avec beaucoup de sensibilité, il nous initie à l'art de rencontrer, non pas malgré la vieillesse mais à travers elle, notre vérité la plus intime.

A 63 ans, il se considère comme l'un « des plus jeunes parmi les anciens ».

C'est un livre plein de sagesse et d'espérance où vieillir rime avec grandir et s'accomplir. Et si l'on sait accepter ses limites, viennent la joie de s'enrichir et celle d'enrichir les autres.



Ce livre est fait d'un exposé bien structuré et d'une pensée claire. Tout psychologue qu'il est, bien au point des grands défis de l'angoisse sénile : peur de vivre, crainte de manquer du minimum vital, phobie de la dépendance, angoisse de la maladie, etc., Anselm Grün fait en ce livre l'éloge du « lâcher prise » (30 pages) et des « vertus du grand âge » (17 pages), sans lesquels le vieillissement ne peut être vécu sereinement.

Chacun d'entre nous verra probablement autre chose dans ce livre que ce chacun d'entre nous percevra. En effet, le lecteur croyant n'interprétera pas ce texte de la même façon que l'agnostique. Pourtant, les constats y figurant et les solutions proposées sont universels. Il faut reconnaître que le père Grün a su analyser finement le vieillissement, quant à savoir ce que chacun d'entre nous en conclura pour sa propre vie est une autre histoire.

Goethe disait à son ami Carl Friedrich Zelter : « Soit dit entre nous, j'ai la chance, à mon grand âge, de voir éclore en moi des pensées dont l'approfondissement et la mise en pratique vaudraient assurément une seconde existence ».

Jean-Bernard Quicheron

11. L'Art de bien vieillir d'Anselm Grün, Albin Michel, 2008, ISBN 978-2-226-18301-9. 13,20 € TTC.

12. Die Hohe Kunst des Älterwerdens, Anselm Grün, Vier-Türme GmbH Verlag, Münsterschwarzach Abtei, D-97359, 2007.

13. <http://www.abtei-muensterschwarzach.de/>

Eurocratus de François-Pierre Nizery¹⁴

Le titre est bien trouvé, mais qui est cet « Eurocratus » ? C'est à la fois notre ancien collègue lui-même, la Commission européenne, « lieu de résidence privilégié d'Eurocratus », et les institutions et politiques européennes. Ce n'est pas ce que le titre de ce petit livre pourrait a priori suggérer, une psychanalyse des eurocrates que nous avons tous

été. La prose poétique, voire flamboyante de l'auteur, ne couvre qu'une soixantaine de pages, le reste étant occupé par une préface et une postface rédigées par deux directeurs généraux de la Commission.



Cette Europe, dont l'auteur se déclare l'ami, est pour lui à la fois une utopie et une force, elle a une âme chrétienne revêtue d'habits grecs et latins. Mais l'auteur est sévère avec les dérives d'Eurocratus, il fustige ce qu'il appelle « l'Europe libre-échangéuse », le recours croissant à la langue unique (l'anglais), les méfaits de la politique de la concurrence ou les pièges de la politique du développement. En même temps, dit-il, cette Europe n'est pas Une, c'est un bouillon de cultures abritant des différences qu'il s'agit selon lui de maintenir tout en les encadrant. D'abord réquisitoire, le livre se termine sur une note plus optimiste : l'Europe a les moyens de « transformer le bouillon de cultures en règle de droit ». Le réquisitoire apparaît comme un amour contrarié, ce n'est donc pas un pamphlet.

Daniel Guggenbühl

« Charles Quint, l'indomptable » de Lindsay Armstrong

Journaliste à ses débuts à l'Agence Europe et puis longtemps porte-parole de la Commission européenne à Paris avant de présider à Bruxelles à la création du serveur internet Europa de la même Commission, Lindsay Armstrong s'est attaqué dans un livre¹⁵ publié chez Flammarion le 5 novembre 2014 à un monstre sacré de l'histoire de l'Europe, Charles Quint. Cet ancien fonctionnaire européen n'est pas le seul à s'être frotté à ce grand personnage. D'autres avant lui, tel Fernand Braudel, grand historien français, l'espagnol Salvador de Madariaga, Benedetto Croce et le Belge Charles de Coster, pour n'en citer que quelques-uns, avaient écrit à son propos.

Cet ouvrage de 570 pages se lit comme un roman, avec une facilité déconcertante. Rédigé dans un style facile et soigné, cet ouvrage, jamais ennuyeux, truffé de descriptions de la vie de tous les jours, s'appuie

sur une documentation fouillée. On croirait revivre ces moments délicats de l'histoire de l'Europe où Charles Quint déployait des efforts titanesques, tout en luttant seul contre l'expansion de l'empire ottoman jusqu'aux murailles de Vienne, et ce au péril de sa santé. D'autre part, il voulait éviter que l'Europe ne subisse la fracture, encore sensible aujourd'hui, entre un Nord protestant et un Sud catholique. Il perdit cette bataille autant en raison de l'intransigeance de Martin Luther et de l'arrogance démesurée des papes de la Renaissance que du provincialisme des princes de l'Allemagne de son temps et de la politique somme toute vaine et incohérente du roi de France, François 1er. Ce dernier aurait-il accepté la main tendue que lui offrit à plusieurs reprises Charles Quint au lieu de lui mener quatre guerres ruineuses pour l'un comme pour l'autre ? Car alors l'histoire de l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural, de la

14. Editions Riveneuve, 79 pages, 9,30 € (en Belgique), juin 2014

15. Charles Quint, l'indomptable ! Prix : 26 €

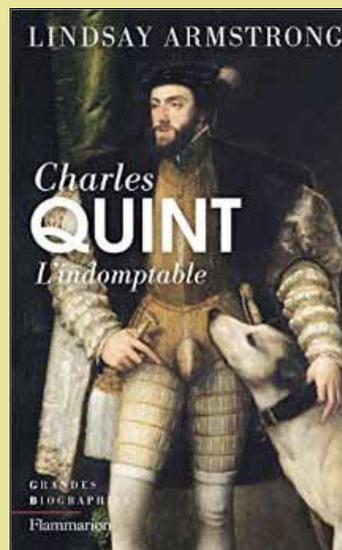
mer baltique à la mer méditerranéenne, aurait à coup sûr pris un chemin différent. Vaincu en définitive par une coalition trop puissante d'ennemis de tous bords, Charles Quint mérite notre respect et le titre d'Indomptable que lui attribue à juste titre l'auteur. Au fil des pages, l'on croise tour à tour six papes, deux rois de France, Henri VIII, Mary Tudor, mais aussi Erasme, Titien mais aussi Magellan, Hernan Cortés, Francisco Pizarro et Barberousse.

« Le personnage me fascine...C'est l'anti-Machiavel... C'est une figure magnifique », s'exclama le grand historien français Fernand Braudel. «Un abîme le sépare de son fils, car Philippe II est déjà Espagnol, comme Henry VII est déjà Anglais et François 1er déjà Français» jugeait l'espagnol Salvador de Madariaga pour qui « Charles Quint est encore et déjà Européen ». Si les éloges à l'égard du seul grand chef que l'Europe ait connu depuis Charlemagne et à ses qualités humaines (visionnaire, énergique, brave, stratège hors pair, grand connaisseur des hommes, réservé et pourtant « plein de bonté et d'indulgence pour ceux qui l'approchait » pour le dire avec le peintre Eugène Delacroix), les dénigrement font également foison. En Italie, qui fut sous domination espagnole depuis 1530 jusqu'à ce qu'elle tombe sous domination autrichienne, il a fallu attendre Benedetto Croce pour que la légende noire contée par les historiens nationalistes soit démythifiée, notamment pour la période de Charles Quint. De même, le belge Charles de Coster, faisant dans sa Légende d'Ulenspiegel un trop rapide amalgame entre Charles Quint et Philippe II (« Charles empereur et Philippe roi chevauchèrent

par la vie, faisant le mal par batailles, exactions et autres crimes »), a immortalisé dans notre mémoire collective l'image d'un roi ladre, méchant, hypocrite et rusé, un goinfre passionné d'anchois et de bière, image qu'on retrouve encore

aujourd'hui dans nombre de livres d'historiens de tous pays et que sa ville natale semble vouloir perpétuer en ne lui consacrant pas le moindre nom de place ou de rue mais un seul monument, cadeau de la ville espagnole de Valence !

Lindsay Armstrong dresse un portrait saisissant de l'homme Charles Quint. Curieux et vif, tour à tour drôle ou piquant, fin gourmet et amateur d'art, mélancolique aussi, sa personnalité domine toutes celles de ses contemporains et offre un modèle de chef d'Etat, qui revit ici dans toute sa noblesse d'âme et de comportement.



Jean-Bernard Quicheron

J'ai vu naître l'Europe, de Paul Collowald¹⁶



« Je suis un Européen impatient, inquiet certes, mais pas résigné », dit notre ami Paul Collowald, membre de notre

Section Belgique, à la page 90 de son livre de souvenirs qu'il vient de publier. L'état d'esprit de l'auteur à propos de l'Europe nous semble s'exprimer dans la petite phrase de cet Européen convaincu, citoyen français d'Alsace né il y a plus de 90 ans aux confins de la France du Nord-Est, près de la frontière allemande, et qui a à son actif une longue carrière, d'abord de journaliste, puis de haut fonctionnaire européen à Luxembourg et à Bruxelles, toujours dans le secteur de l'information et de la communication. Son dernier poste fut celui de directeur général de l'information du Parlement européen.

Il s'agit d'un livre d'entretiens avec Sophie Allaux-Izoard, juriste, théologienne et journaliste indépendante, qui cite dans son avant-propos cette boutade de l'auteur affirmant qu'il n'avait « pas le temps » d'écrire ses Mémoires. On veut d'ailleurs bien le croire en apprenant dans son livre les nombreuses activités qui sont encore les siennes depuis son départ à la retraite en 1988.

Dans le chapitre intitulé « Des frontières et des hommes », Collowald raconte sa première rencontre avec Robert Schuman à Strasbourg en 1949. Cette rencontre avec l'un des principaux « pères fondateurs » de l'Europe l'a durablement marqué et le lecteur aura l'occasion, en parcourant le livre, de rencontrer sans cesse ce personnage que nous fêtons maintenant comme « Saint Schuman » le jour anniversaire de la Déclaration qu'il fit en tant que ministre français des affaires étrangères de l'époque, le 9 mai 1950. Collowald joint d'ailleurs cette déclaration en annexe à son livre et il en cite de nombreux extraits qui n'ont pas perdu leur portée. Cette Déclaration, qui devait sceller la réconciliation de la France et de l'Allemagne et donner naissance à la Communauté européenne du charbon et de l'acier, fut aussi « un acte politique de grande spiritualité » car elle représentait, pour Schuman,

un appel au pardon. On retrouve ici une dimension chrétienne et Collowald se situe d'autant plus nettement

dans cette mouvance qu'il a toujours été très proche des mouvements catholiques et actif dans ce milieu.

Ceux d'entre nous qui connaissent l'auteur ne seront pas surpris de voir avec quel soin il analyse certains faits historiques de ces années des débuts de l'Europe. Ainsi, il raconte avec une méticulosité d'archiviste les péripéties ayant entouré la genèse de la Déclaration de Schuman et il présente celui-ci comme le véritable « fondateur » de la réconciliation franco-allemande, de Gaulle n'ayant que « scellé » cette réconciliation par son voyage en Allemagne en 1962 préalablement au Traité de l'Elysée de 1963. Non sans malice, il se plaît, preuves à l'appui, à remettre à leur place des historiens pour leur traitement mémoriel discutable de certains événements. De même, il montre que la fameuse phrase attribuée à Jean Monnet (« Si c'était à refaire, je commencerais par la culture »), reprise sous de nombreuses plumes, est parfaitement apocryphe.

On aura compris à quel point Collowald vénère Robert Schuman, mais celui-ci n'est pas le seul qu'il honore dans ses pages. En dehors de Monnet, il faut y ajouter d'autres personnages qu'il a approchés de près au cours de sa carrière tels que Bernard Clappier, ancien directeur de cabinet de Monnet, ou Pierre Pflimlin, ancien président du Parlement européen dont il fut lui-même le directeur de cabinet, sans oublier Jacques Delors, qui a brièvement préfacé le livre, ni Jacques-René Rabier, qui mit le pied à l'étrier au jeune Collowald à la CECA, à Luxembourg. Tous ces personnages apparaissent tout au long du livre, par ailleurs riche en anecdotes. Des photos montrent l'auteur en leur compagnie.

« Pour l'Europe, dit Collowald, il n'est pas trop tard, mais il est temps ». Il importe que l'Europe s'achemine vers l'union politique car, tout en étant largement commencée, elle est inachevée. Le but de l'auteur, avec son livre, est de transmettre le rêve de sa jeunesse aux jeunes générations. C'est cet objectif qu'il nous a rappelé en ce jour de la mi-octobre où il nous a remis son ouvrage.

Daniel Guggenbühl

16. J'ai vu naître l'Europe. De Strasbourg à Bruxelles, le parcours d'un pionnier de la construction européenne Editions La Nuée Bleue, coll. Figures d'Alsace, 2014, 155 pages

Carnet d'adresses

Nous vous les indiquons seulement pour information; cette liste n'est pas exhaustive et les prix peuvent changer.

CODE POSTAL	COMMUNE	NOM/ADRESSE
1000	Bruxelles	Résidence Porte de Halle, Bvd de Midi 142
1000	Bruxelles	Maison Sainte Monique, Rue Blaes 91
1020	Laeken	Maison Saint-Ignace, Av. de Lima, 20
1020	Laeken	Résidence Parkside, Av. Général de Ceuninck, 75
1030	Schaerbeek	Résidence Linthout, rue de Linthout 65
1040	Etterbeek	Résidence Thibault, Av.de Thibault 49
1040	Etterbeek	Le Cinquantenaire, rue de la Gare 32
1050	Ixelles	Résidence Balmoral, Rue St. Georges, 10
1070	Anderlecht	Jardins de la Mémoire, Route de Lennik 792
1080	MolenbeekStJohn	Home Sebrechts, Av. F. Sebrechts, 40
1090	Jette	Home Castel, Av. du Comte de Jette,1
1090	Jette	Résidence Christalain, Av. des Démineurs 2
1140	Evere	Résidence Tamaris, Av. L. Grosjean, 49
1140	Evere	Seniorie d'Evere, Av. du Frioul, 20
1150	WolSt.Pierre	Résidence Apollo, Rue des Palmiers 29
1150	WolSt.Pierre	Résid.Val Duchesse, Av. Jules César 11
1160	Auderghem	Résidence Carina, Av.Herman Debroux 50
1160	Auderghem	Résid.Parc des Princes, Av.Van Horenbeeck 192
1180	Uccle	Résidence Hamoir, Av.Hamoir 1
1180	Uccle	M.R.S. Nazareth, Chée de Waterloo 961
1180	Uccle	L'Olivier, Av.des Statuaires 46
1180	Uccle	Résidence Palace, Av. Lycée Français 6
1180	Uccle	Parc Palace, Av. du Lycée Français 2
1180	Uccle	Jardins de Longchamp, Av. Winston Churchill 255
1180	Uccle	Domaine Churchill, Av. Winston Churchill 253A
1180	Uccle	Les Fleurs d'Aubépine, Ch. de Waterloo 1525
1200	WolSt.Lamb	Résid.Montgomery, Bd.Brand Whitlock 18-20
1301	Bièrges	Résidence Point de Jour, rue de Champies 8
1332	Genvral	Home Béthanie, Bois Pirart 117
1340	Ottignies	Résidence Chenoy, av. des Combattants 93
1420	Braine l'Alleud	Résidence Le Ménil, rue du Ménil 95
1950	Kraainem	Het Atrium, A.Dézungrelaan 19
3001	Heverlee	Home Vogelsang, Tervuersesteenweg 290
3110	Rotselaar	De Wyngaert, Dijlsestraat 48

NOTE: Résidence de la Cense à Waterloo déménage en janvier 2015 et sera re-évaluée ensuite



Maisons de retraite en Belgique Offre non-exhaustive

NO. DE TELEPHONE	NOM DU CONTACT	PRIX 1 LIT(EUR)	PRIX 2 LITS(EUR)	Nbre. LITS	INFOS
Tél.02/5080511	M.Scheyven	50/jour	42/jour&pp	MR23MRS127	
Tél.02/5456060	M.De Geyter	51/jour	47/jour &pp	MR25MRS60	
Tél.02/4741611	Mme.De Gheselle	42/jour	48/jour&pp	MR87MRS55	
Tél.02/4771577	Mme Fourez	2343-3012/mois	2925-3645/mois	MR95MRS40	
Tél.02/73550840	Mme.Fris-Tackx	58/jour	50/jour&pp	MR30MRS45	new
Tél.02/7356533	M.Wattiez	1045/mois	1845/mois	MR60MRS0	
Tél.02/6495057	Mme.Collard	80/jour	64/jour&pp	MR77MRS40	new
Tél.02/6271530	Mme Bastien	1915/mois	2957/mois	MR60MRS0	
Tél.02/5220202	Mme De Kirianov	73/jour	66/jour&pp	MR20MRS100	100%Alzh.
Tél.02/4616111	Mme Schoukens	45-52/jour	38pp/jour	MR145MRS95	
Tél.02/4771471	Mme Quittner	43-70/jour	65-105/jour	MR62MRS35	
Tél.02/4220711	M. Gilson	1587/mois	1767/mois&pp	MR80MRS40	avec apparts
Tél.0498/972525	Mme Vermeulen	2418-2722/mois	3627-4083/mois	MR130MRS25	
Tél.02/7060100	Mme Mugnani	50/jour	41pp/jour	MR75MRS50	
Tél.02/7335443	Mme.Noir	51/jour	43/jour &pp	MR34MRS40	
Tél.02/7703420	Mme.Janssens	53/jour	44:jour&pp	MR52MRS25	
Tél.02/6753003	M. Mbulu	50/jour	44/jour&pp	MR49MRS69	
Tél.02/6721185	Mme.Plevoets	32-64/jour	NA	MR49MRS69	
Tél.02/3790700	Mme.Dopchie	2600/mois	3650/mois	Res.Serv.52	
Tél.02/3736403	Mme.Bonnewijn	54/jour	47/jour&pp	MRS150	
Tél.02/3721248	Mme.Dasnoy	55/jour	44/jour&pp	MR40/MRS45	
Tél.02/3753744	M.Pau	32>60/jour	60>78/j.&pp	MR200	
Tél.02/3751479	Mme.Meulemans	42/jour	34/jour&pp	MR112MRS54	
Tél.02/3495711	Mme.Chantren	74/jour	55/jour&pp	MR42MRS64	
Tél.02/3481900	Mme.Denes	2360/mois	4385/mois	Res.Serv. (71)	
Tél.02/3720272	Mme Miecret	71/jour	55/jour&pp	MR88MRS62	
Tél.02/7341896	Mme.Vargiamidis	1750/mois	2250/mois	Res.Serv. (55)	
Tél.010420710	M. Biston	53/jour	56/jour&pp	MR58MRS71	
Tél.026550070	M.Huberty	48/jour	42/jour&pp	MR38MRS30	
Tél. 010/410787	Mme.Alexandre	43/jour	38/jour&pp	MR66MRS60	
Tél. 02/3870606	Mme. De Nève	55/jour	40/jour & pp	MR68MRS53	
Tél.02/7252880	Mvr. Boonen	52/dag	45/dag & pp	MR15MRS25	
Tél.016/279711	Mvr. Swings	57/dag	43/dag&pp	MR76MRS76	
Tél.016/474410	Mvr.Morreel	62/dag	47/dag&pp	MR54MRS75	

EUROPEAN

Christmas

BAZAAR

In aid of the Association's
humanitarian projects

de Noël

Au profit des projets
humanitaires de l'Association

Ten bate van haar humanitaire projecten



ASSOCIATION FEMMES D'EUROPE a.i.s.b.l.



29/11/2014

Bruxelles Espace Beaulieu from 10am to 6pm

- Cadeaux originaux
- Tombola
- Objets vintage et de décoration de divers pays
- Livres, jouets
- Coffee, cakes and tapas from 10.00
- Restaurant de 11.30 - 14.30
- Tombola avec tirage à 16.00
- Children's corner from 10.00 - 17.00

Se munir d'une pièce d'identité - Personal ID required - Identiteitskaart vereist

METRO BEAULIEU - AV. DE BEAULIEULAAN 5, 1160 AUDERGEM / OUDERGEM - TEL 02/660 56 96

www.assocfemmesdeurope.eu



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE



RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014

PRÉSIDENT	Raffaella Longoni	
VICE-PRÉSIDENTS	Philippe Loir Ludwig Schubert	<i>Actions sociales Statut, Pensions et Méthode</i>
SECRÉTAIRE	Yvette Demory	<i>Activités culturelles et de loisirs, conférences Alimentation du site web Associé : Georges Demeyere</i>
TRÉSORIER	Gilbert Lybaert	<i>Finances, gestion des effectifs, webmaster a.i.</i>
MEMBRES	Pierre Blanchard Dominique Deshayes Thérèse Detiffe Michel Foucault Jeannine Franchomme Jean-Bernard Quicheron Joseph Szeles André Vanhaeverbeke Eliane Van Tilborg	<i>CGAM, Statut, Vade-mecum AIACE Relations avec le PMO Activités culturelles et de loisirs, Comités paritaires sociaux – séminaires retraite Promotion AIACE, enquêtes auprès des affiliés Rédacteur en chef de l'Écrin Conseiller Valorisation de l'expertise des Anciens Information appartements/ services et inspection maisons de repos Associé : Ian Collisson</i>

«HELP DESK INFORMATIQUE» : Margarethe Braune, Martine Platteau.

REPRÉSENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INTERNATIONALE

TITULAIRES	Raffaella Longoni Ludwig Schubert
SUPPLÉANTS	Philippe Loir Pierre Blanchard

PERMANENCE AU SECRÉTARIAT

Tous les matins de 9h30 à 12h30 : Karine Pollenus, Helpdesk sociale.

LUNDI : Yvette Demory, Thérèse Detiffe, Gilbert Lybaert, Diane Rijke, M-Thérèse Desmedt, Liselotte Schultess,

MARDI : Susan Denton, Maria-Teresa Petrillo, Mariette Heuardt,

MERCREDI : Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Maria del Carmen Perez,

JEUDI : Georges Demeyere, Yvette Demory, Betty Muller, Emma Pasquarelli, M-Thérèse Desmedt, Mariette Heuardt,

VENDREDI : Maria del Carmen Perez, Maria-Teresa Petrillo, Norbert Vogel.

La Présidente est au bureau le mardi et le jeudi matin et sur rendez-vous.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

SC29 02/18 - B 1049 Bruxelles (Belgique)

Tél.: (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89

BANQUE: Numéro de compte: n° 210-0377700-34 **BIC** : GEBABEBB - **IBAN** : BE68 2100 3777 0034

N° d'entreprise : 450733759

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - **Website**: <http://www.aiace-be.eu>



L'écrin

Bulletin de liaison de la Section Belgique de l'AIACE